

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 8 juillet 2022

Date de la convocation : 6 juillet 2022

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : /

Présents : 13

Pouvoirs : 1

Excusés et absents : 48

Le Comité Syndical du 5 juillet 2022 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 28 juin 2022 n'a pas réuni le quorum. Le comité syndical a donc été convoqué pour une seconde réunion le 08 juillet 2022 sans obligation de quorum, convocation adressée par courriels le 06 juillet 2022. Le comité s'est réuni dans les locaux du SM du SCoT, 36 rue François Pilâtre de Rozier - 59500 Douai, à 14h00 sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée. Le secrétaire de séance est M. Laurent ILSKI.

ETAT DE PRESENCE

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (10) Mr Raphaël AIX Mr Gilles BARBIEUX Mr Lionel COURDAVAULT Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Jean-François JOOS Mr Sébastien LANCLU Mr Miguel LIBERAL Mme Nadine MORTELETTE Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN	DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (2) Mr Erich FRISON Mr Yves MAITTE
DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (0)	DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (1) Mr Marc DURANT
DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (2) Mme Caroline BIENCOURT à Monsieur Raphaël AIX Mr Ludovic VALETTE à Monsieur Lionel COURDAVAULT	DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (0)
DELEGUES EXCUSES (28) Mme Anissa BOUCHABOUN Mr Djamel BOUTECHICHE Mme Fanny CHRETIEN Mr Henri DERASSE Mr Laurent DESMONS Mr Denis DESRUMAUX Mr Christian DORDAIN Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Jean-Paul FONTAINE Mr Thierry GOEMINNE Mr Henri JARUGA Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Laurent KUMOREK Mr Thierry LEDENT Mr Arnaud MARIAGE Mr Jacques MICHON Mr Abdallah MOHAMMED Mr Brahim NOUI Mr Dominique PHILIPPE Mr Arnaud PIESSET Mr Jean-Marc RENARD Mme Elodie SAVARY Mme Stéphanie STIERNON Mr Jean-Michel SZATNY Mr Christian WALLARD Mr Vincent WANTIER Mr Dimitri WIDIEZ	DELEGUES EXCUSES (19) Mr Xavier BARTOSZEK Mr Christian BULINSKI Mme Murielle CARON Mme Marie CAU Mr Yves CONDEVAUX Mr François CRESTA Mr Frédéric DELANNOY Mr Marc DELECLUSE Mr Daniel GAMBIEZ Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Eric GOUY Mr Yazid LEHINGUE Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Claude MERLY Mr Denis MICHALAK Mr Régis MINNENS Mr Alain PAKOSZ Mme Jeanne ROMAN Mme Evelyne TOMMASI

Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Adeline PEROTIN, Capucine LECLERCQ, Gwenaëlle BOURDEAU, Chloé BECU et Marielle DIVAY.

Objet : Compte administratif et compte de gestion 2021

Monsieur le Vice-Président expose,

Le compte administratif est conforme au compte de gestion vérifié par le receveur.

L'exercice 2021 sur la base de la reprise des résultats de clôture 2020, a généré des flux financiers aboutissant à un excédent de clôture en fonctionnement d'un montant de 1 160 477,09 euros et un excédent d'investissement de clôture de 629 728,95 euros.

En section de fonctionnement, les flux financiers 2021 hors reprise du résultat de clôture 2020, font état d'un excédent de 139 607,61 euros.

En section d'investissement, les flux financiers 2021 hors reprise du résultat de clôture 2020, font état d'un excédent de 150 487,89 euros.

La section de fonctionnement : dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement sont réalisées à hauteur de 79,39% soit 792 372,12 euros sur un budget de 998 050 euros. Le premier poste concerne en ordre de grandeur, les traitements et indemnités pour 508 322,02 euros tandis que les charges de gestion courante représentent un montant de 107 254,62 euros.

La section de fonctionnement : recettes

Les recettes réelles de fonctionnement sont réalisées à plus de 99,16 %. Outre les contributions statutaires d'un montant de 890 752 euros, le SCOT a obtenu de la part de ses partenaires des subventions pour un montant de 54 717,60 euros.

La section d'investissement : dépenses

Concernant les dépenses d'investissement, en 2021 les principaux investissements ont été des continuités et des fins de mission :

- La poursuite de la mission Sobriétés pour 16 000,00 euros
- La mission de conception et réalisation du jeu neutralité carbone pour un montant de 18 060,00 euros
- La mission Livre SCOT pour 41 874,00 euros

La section d'investissement : recettes

Les recettes d'investissement sont constituées de l'amortissement pour un montant de 231 434,36 euros, et de la récupération de 6 447,20 euros auprès du FCTVA.

LE COMITE SYNDICAL,

Considérant que le compte administratif est conforme au compte de gestion vérifié par le receveur

Entendu la présentation des résultats de clôture 2021 et du détail du compte administratif 2021

Considérant que Mr Lionel COURDAVAULT, Président, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Mr Raphaël AIX, 2^{ème} Vice-Président pour le vote du compte administratif.

Considérant l'avis favorable du bureau syndical du 29 juin 2022,

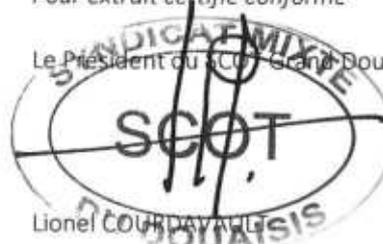
DECIDE A L'UNANIMITE,

- 1) de voter le compte administratif 2021 conforme au compte de gestion du Receveur
- 2) de valider le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2021 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,
- 3) d'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 9 juillet 2022

Pour extrait certifié conforme

Le Président du SCOT Grand Douaisis,



Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :



Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

SCOT GRAND DOUAISIS

COMPTE ADMINISTRATIF 2021



COMPTE ADMINISTRATIF DU SCOT EN 2021 RESULTATS 2021

Rappel des résultats de clôture 2020	Affectation effectuée en 2021 (*)	Résultats 2021 hors reports de résultats 2020	Résultats de clôture pour 2021
-----------------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------------------------------	-----------------------------------

(*) Au compte 1068 pour combler le déficit d'investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 020 869,48		139 607,61	1 160 477,09
SECTION D'INVESTISSEMENT	479 241,06		150 487,89	629 728,95
TOTAL DES SECTIONS	1 500 110,54	0,00	290 095,50	1 790 206,04

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 POUR LE SCOT DU GRAND DOUAISIS

Article	Libellé de la dépense	Pour mémoire Crédits 2021	Réalisation sur 2021	% de réalisation
O11	Charges à caractère général	304 800,00	128 004,52	
	Achats non stockés	12 800,00	10 459,44	81,71%
60611	Eau et assainissement	400,00	241,60	60,40%
60612	Consommations électriques	4 000,00	3 104,72	77,62%
60622	Consommation en carburant	1 000,00	978,87	97,89%
60623	Denrées périssables & alimentation	1 300,00	611,98	47,08%
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	0,00	0,00%
60631	Fournitures entretien batterie	200,00	0,00	0,00%
60632	Petit équipement courant	2 000,00	3 475,70	173,79%
60636	Vêtement de travail	500,00	0,00	0,00%
6064	Fournitures de bureau	2 800,00	1 854,12	66,22%
6068	Autres fournitures	500,00	192,45	38,49%
	Services extérieurs	251 900,00	152 644,64	60,60%
6110	Contrats de prestations de service	2 200,00	0,00	0,00%
6111	Maintenance matériels et logiciels	27 000,00	17 935,90	66,43%
6132	Location de bureaux et salles	95 000,00	83 221,04	87,60%
6135	Locations diverses	19 000,00	15 295,90	80,50%
61551	Entretien des locaux	200,00	0,00	0,00%
61558	Entretien des matériels de bureau	450,00	336,00	74,67%
6156	Facturation des copies	4 000,00	1 943,57	48,59%
6161	Primes d'assurances	6 800,00	6 974,44	102,57%
6182	Abonnements et documentation	1 800,00	1 329,81	73,88%
6184	Frais de formation du personnel	4 000,00	2 356,00	58,90%
6185	Séminaires	3 500,00	1 000,00	28,57%
62262	Honoraires divers dus aux tiers	10 000,00	0,00	0,00%
6227	Frais d'actes et contentieux	40 000,00	0,00	0,00%
6251	Frais de déplacement du personnel	3 000,00	624,85	20,83%
6256	Frais de mission	4 000,00	2 058,84	51,47%
6257	Frais de réception	7 000,00	2 464,94	35,21%
6261	Affranchissements	3 000,00	2 810,74	93,69%
6262	Frais de télécommunication	8 000,00	5 847,45	73,09%
6281	Cotisations aux organismes extérieurs	5 650,00	2 600,00	46,02%
6282	Gardiennage	600,00	356,40	59,40%
6283	Nettoyage des locaux	4 200,00	4 161,84	99,09%
6288	Frais sur commandes chèques dej et vacances	2 500,00	1 326,92	53,08%
	Frais liés à la communication	40 100,00	13 691,40	34,14%
62261	Honoraires en communication	30 000,00	11 084,35	36,95%
6232	Fêtes et ceremonies	0,00	1 744,25	1740,00%
6233	Foires et salons	100,00	0,00	0,00%
6238	Frais d'impression	10 000,00	862,80	8,63%

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 POUR LE SCOT DU GRAND DOUAISIS

Envoyé en préfecture le 26/07/2022 4/6

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

5LOX
 Réalisation % de réalisation
 ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

Article	Libellé de la dépense	Pour mémoire Crédits 2021		
012	Rémunérations et autres charges de gestion	577 650,00	508 322,02	88,00%
6332	Cotisation fonds d' aide au logement	350,00	298,61	85,32%
6336	Cotisation au Centre de Gestion & CNFPT	5 500,00	5 603,23	101,88%
64111	Rémunération du personnel titulaire	200 000,00	139 429,35	69,71%
64131	Rémunération des contractuels	197 000,00	205 500,41	104,31%
6417	Personnel extérieur	3 500,00	2 607,57	74,50%
6451	Cotisations patronales / URSSAF	83 000,00	84 819,85	102,19%
6453	Cotisations pour les retraites	60 000,00	44 446,02	74,08%
6454	Cotisations pour les ASSEDIC	8 100,00	8 473,98	104,62%
6475	Cotisations Pôle Santé	100,00	0,00	0,00%
6488	Achats chèques déjeuners	20 100,00	17 143,00	85,29%
65	Autres charges de gestion courante	115 600,00	107 254,62	92,78%
6531	Indemnités des élus	88 000,00	87 442,65	99,37%
6532	Frais de mission des élus	1 000,00	253,43	25,34%
6533	Cotisations IRCANTEC des élus	8 800,00	3 567,46	40,54%
6535	Frais de formation des élus	1 800,00	0,00	0,00%
65888	Autres cotisations	10,00	1,08	10,80%
6574	Fonds de concours à l'amicale du personnel	15 990,00	15 990,00	100,00%
673	Admission en non valeur	0,00	0,00	100,00%
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	998 050,00	792 372,12	79,39%
6811	Dotations aux amortissements	234 000,00	231 434,36	98,90%
023	Virement à la section d'investissement	962 511,48		
	TOTAL DES OPERATIONS COMPTABLES	1 196 511,48	231 434,36	
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 194 561,48	1 023 806,48	46,65%
	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021		1 160 477,09	

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 POUR LE SCOT DU GRAND DOUAISIS

Envoyé en préfecture le 26/07/2022 5/6

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Réalisation
Affiché le
sur 2021

5/6
SLO

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

Article	Libellé de la recette	Pour mémoire Crédits 2021		
Dotations et subventions		1 165 692,00	1 154 576,74	99,05%
74758	Participations recueillies des groupements	890 752,00	890 752,00	100,00%
74718	Participation de l'Etat et Région dont :			
	SUBVENTION ADEME - CEP	0,00	0,00	100,00%
	SUBVENTION REGION - COT EnR	20 696,00	20 967,60	101,31%
	SUBVENTION ADEME - COT ENR	43 881,00	33 750,00	76,91%
	SUBVENTION PLAN PAYSAGES		0,00	
74741	Contribution des communes SEC	210 363,00	209 105,40	99,40%
7588	Autres produits	2,25	1,74	
7718	Recettes exceptionnelles	0,00	1 337,35	
773	Mandats annulés	0,00	1 337,35	
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 165 692,00	1 155 914,09	99,16%
OO2	Excédent de fonctionnement reporté	1 020 869,48	1 020 869,48	100,00%
777	Amortissement des subventions	8 000,00	7 500,00	93,75%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE COMPTABLES		1 028 869,48	1 028 369,48	99,95%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 194 561,48	2 184 283,57	99,53%

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 POUR LE SCOT DU GRAND DOUAISIS

Envoyé en préfecture le 26/07/2022 6/6

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Réalisation
sur 2021



Affiché le
ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

Article	Libellé de la dépense	Pour mémoire Crédits 2021		
2051	Licences	500,00		
2088	Acquisition de logiciels	10 000,00		
2183	Matériels de bureau et informatiques	12 000,00	3 095,67	
2184	Mobiliers	3 000,00		
2188	Matériels divers	5 000,00		
202	Réalisation de documents d'urbanisme			
2031	Frais d'études dont :			
	Etudes et mission dans le cadre de la dynamique Climat	238 000,00	34 060,00	14,31%
	Suivi et élaboration du PCAET (50K€ sur 2 ans)	25 000,00		0,00%
	Mission sobriété	53 000,00	16 000,00	30,19%
	Mission conception/réalisation jeu neutralité carbone	10 000,00	18 060,00	180,60%
	Etudes complémentaires Climat	100 000,00		
	Etudes complémentaires Energie	50 000,00		
	Etudes et missions dans le cadre du SCOT	350 000,00		0,00%
	Révision du SCOT (Programme de 700 K€ sur 4 ans)			
	Plan de gestion Natura 2000 (50k€)			
	Guide PLU " DT3E"	30 000,00		
	Etudes spécifiques aménagement-urbanisme	320 000,00		
	Missions de communication/animation	220 000,00	41 874,00	19,03%
	Mission livres SCOT	80 000,00	41 874,00	
	Mission outils communicant PCAET	90 000,00		
	Autres missions de communication	50 000,00		
	Etudes diverses non affectées	853 252,54		
2033	Frais d'insertion sur marchés	6 000,00	864,00	14,40%

DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE

139158	Amortissement des subventions	8 000,00	7 500,00	93,75%
	Total des dépenses	1 705 752,54	87 393,67	5,12%

10222	FCTVA	30 000,00	6 447,20	21,49%
28	Amortissements	234 000,00	231 434,36	98,90%
O21	Virement de la section de fonctionnement	962 511,48		

001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	479 241,06	479 241,06	100,00%
	Total des recettes	1 705 752,54	717 122,62	42,04%

RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

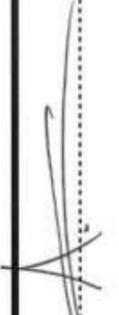
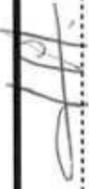
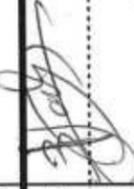
629 728,95

COMITE SYNDICAL Séance du Vendredi 8 Juillet - 14h00

Suite au quorum non atteint lors de la séance du 5 Juillet 2022

COMPTE ADMINISTRATIF - Arrêté SIGNATURE DES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL

Douaisis Agglo

M Raphaël AIX		M Laurent KUMOREK	
M Alexis DUCONSEIL		M Patrice RASZKOWSKI	
M Gilles BARBIEUX		M Sébastien LANCLU	
Mme Florence GEORGES		M Michaël DOZIERE	
Mme Caroline BIENCOURT		M Thierry LEDENT	
Mme Edith BOUREL		M Jean-Luc HALLE	
Mme Anissa BOUCHABOUN		M Miguel LIBERAL	
M François GUIFFARD		M Daniel FOUQUET	
M Djamel BOUTECHICHE		M Arnaud MARIAGE	
Mme Séverine LASNEAU		M Mickaël VIGNAL	
Mme Fanny CHRETIEN		M Jacques MICHON	
M Freddy KACZMAREK		Mme Annie GOUPIL	
M Lionel COURDAVAULT		M Abdallah MOHAMMED	
Mme Lucie VAILLANT		Mme Sonia VALLET	
M Henri DERASSE		Mme Nadine MORTELETTE	
M Patrick MERCIER		Mme Nicole MARFIL	
M Laurent DESMONS		M Brahim NOUI	
M Sébastien FERENZ		M Georges LEMAITRE	
M Denis DESRUMAUX		M Dominique PHILIPPE	
M Nicolas LABRE		M Meddhi BENADDI	
M Christian DORDAIN		M Arnaud PIESSET	
M Michel SALLIO		M Yves PIQUOT	
Mme Lisiane DUBUS		M Jean-Marc RENARD	
M Alain BOULANGER		M Jean-Marc LEFEBVRE	
M Alain DUPONT		M Jean-Marc SAINT-AUBIN	
M Lionel BLASSEL		M Christophe BEAUVOIS	
M Jean-Paul FONTAINE		Mme Elodie SAVARY	
M Antonio PROVENZANO		M Thierry BOURY	
M Thierry GOEMINNE		Mme Stéphanie STIERNON	
Mme Peggy KRZYKALA		M Jean-Christophe LECLERCQ	
M Bernard GOULOIS		M Jean-Michel SZATNY	
M Olivier BRILLON VERDIER		M Paul-Noël LEFEBVRE	
M Laurent ILSKI		M Ludovic VALETTE	
M Alain WALLART		M Bruno VANDEVILLE	
M Henri JARUGA		M Christian WALLARD	
M Patrick DUBREUCQ		M Jacques PETIT	
M Vincent JEANMOUGIN		M Vincent WANTIER	
M Michel PEDERENCINO		M Guy SOREL	
M Jean-François JOOS		M Dimitri WIDIEZ	
M Jean-Pierre BERLINET		M Marc BAILLEZ	

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

SLO

Douaisis Agglo

Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent

M Xavier BARTOSZEK	M Eric GOUY
M Jérémy DURAND	Mme Evelyne TOMMASI
M Christian BULINSKI	M Yazid LEHINGUE
M Hervé LIVE	M Jean-François TIEFENBACH
Mme Murielle CARON	M Yves MAITTE
Mme Dominique LAUDOUX	Mme Marie-Françoise FALEMPE
Mme Marie CAU	M Rémi MARTINOWSKI
M Serge COMMIN	M Pascal KOMIN
M Yves CONDEVAUX	M Claude MERLY
Mme Jessica TANCA	M Quentin BERNARD
M François CRESTA	M Denis MICHALAK
M Stanislas CICHOWSKI	M Jean-Claude DUBRINQUEZ
M Frédéric DELANNOY	M Régis MINNENS
M Daniel HOCQ	M Lionel FONTAINE
M Marc DELECLUSE	M Alain PAKOSZ
Mme Marie-Lise BOURGHELLE	M Patrick VERDIN
M Erich FRISON	M Julien QUENNESSON
M Didier FLEURQUIN	M Marc DURANT
M Daniel GAMBIEZ	Mme Jeanne ROMAN
Mme Arlette DUPILET	Mme Evelyne TOMMASI
M Sébastien GEIRNAERT	Mme Laurence BRAY
M Fabien DEPRET	M Jean SAVARY

Présenté par : Monsieur Lionel COURDAVAULT

Fonction : Président du SCoT

Date de la convocation :

Nombre de membres inscrits en exercice :

Quorum :

Nombre de membres présents :

Nombre de membres absents :

Nombre de pouvoirs :

POUR :

CONTRE :

ABSTENTIONS :

SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2021

PRÉSENTÉ A :

Le Comité régional des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M. FRANCOIS-XAVIER DESVAUX

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2021 AU 31/03/2022

059305 TRÉSOR, DOUAI MUNICIPALE

Population 201975

Nomenclature M14 sup égal 10000h

Voté par Nature avec réf. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 24
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	34
1 Balance des comptes	Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 50
4EME PARTIE : Page des signatures	51

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

NATURE : BUDGET - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2022

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total (En milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	1 075,16	DÉFICIT	
Défenses droits de propriété brevets et installations de savoir-faire et autres droits immobilisations corporelles en cours immobilisations acquises en concession, affranchissement à disposition et immobilisations affectées autres immobilisations corporelles	18,63	Fonds globalisés	150,45
Total immobilisations corporelles (nettes)	18,63	Reserves	1 113,07
Immobilisations financières		Différences sur réalisations d'immobilisations Equité à nouveau	1 020,57
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 093,80	Résultat de l'exercice	18,63
Stocks		Subventions transférables	60,00
Créances	1,15	Subventions non transférables	
Valeurs mobilières de placement		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
Disponibilités	1 793,06	Autres fonds propres	
autres actifs circulant		TOTAL FONDS PROPRES	2 884,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 795,06	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Comptes de régularisations		Dettes financières à long terme	
TOTAL ACTIF	2 888,85	Emprunts ⁽²⁾	4,85
		Autres dettes à court terme	0,03
		Total dettes à court terme	4,85
		TOTAL DETTES	4,85
		Comptes de régularisations	
		TOTAL PASSIF	2 888,85

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) y compris emprunts pris pendant la période complémentaire et réglés au 1^{er} janvier 2022

BILAN (en Euros)

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

COMMUNE - BRISCOF - BUDGET PRINCIPAL

ACTIF		Exercice 2021			Exercice 2020
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles	2 079 758,46	1 004 594,72	1 075 163,74	1 222 144,96
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	209 537,48	190 903,12	18 634,36	23 193,83
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo					
Réseaux installations voirie rés divers					
Collections et oeuvres d'art					
Autres immobilisations corporelles					
MONTANT A REPORTER	2 289 295,94	1 195 497,84	1 093 798,10	1 245 338,79	

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le



ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

BILAN (en Euros)

NOUVEAU PORT DE COMMERCE - TRICENTRAL MUNICIPALE

Exercice 2021

ACTIF		Exercice 2021			Exercice 2020
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (en Euros)	REPORT	2 289 295,94	1 195 497,84	1 093 798,10	1 245 338,79
	Terrains reçus au titre d'affectation				
	Construct. reçues au titre d'affectation				
	Construct. sol d'autrui au titre affectat				
	Reserve installations voirie via divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
Avances en garanties d'emprunt					
Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		2 289 295,94	1 195 497,84	1 093 798,10	1 245 338,79

BILAN (en Euros)

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

54200 - 202007 - BUDGET PRINCIPAL

ACTIF		Exercice 2021			Exercice 2020
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés				
	Créanc irrécouv adm par juge des cptés				
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	1 176,35		1 176,35	158,74
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	1 793 880,14		1 793 880,14	1 553 436,68
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		1 795 056,49		1 795 056,49	1 553 595,47

BILAN (en Euros)

03 - BILAN (en Euros) - COMPTABLES - BILAN

Exercice 2021

ACTIF		Exercice 2021			Exercice 2020
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Chèques à échéance ou plusieurs échéances de remboursement des obligations				
	Depenses à classer ou à régulariser				
	Écart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I + II + III)		4 084 352,43	1 195 497,84	2 888 854,59	2 798 934,26

BILAN (en Euros)

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

N°400 = BUDGET - BUDGET PRINCIPAL

PASSIF		Exercice 2021	Exercice 2020
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	1 113 073,94	1 113 073,94
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	1 020 869,48	1 043 109,42
	Résultat de l'exercice	139 607,61	-22 239,94
	Subventions transférables	60 000,00	67 500,00
	Differences sur réalisations d'immob		
	Fonds globalisés	550 453,11	544 005,91
	Subventions non transférables		
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I		2 884 004,14	2 745 449,33

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le



ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

BILAN (en Euros)

05/05 - 2022 - DEPT PRINCIPAL

Bilan 2021

PASSIF		Exercice 2021	Exercice 2020
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II			

BILAN (en Euros)

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

N°000 - BMS000 - BUDGET PRINCIPAL

PASSIF		Exercice 2021	Exercice 2020
	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des établissements de crédits		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 819,45	11 496,03
	Dettes fiscales et sociales		1 669,20
	Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques		
	Dettes envers les établissements publics et CDE rattachées		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	31,00	349,20
	Fournisseurs d'immobilisations		39 871,50
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	4 850,45	53 484,93

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le



ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

BILAN (en Euros)

Commune de : ...

Exercice 2021

PASSIF		Exercice 2021	Exercice 2020
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	Recettes à classer ou à régulariser		
	Erreurs de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		2 888 854,59	2 798 934,26

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

54299 - BUDGET - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2021

POSTES	Exercice 2021	Exercice 2020
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	1 154,58	986,49
Produits des services		
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	1 154,58	986,49
Traitements, salaires, charges sociales	502,42	503,89
Achats et charges externes	176,80	174,88
Participations et interventions	15,99	14,10
Dotations aux amortissements et provisions	231,43	233,59
Autres charges	97,17	98,57
Charges courantes non financières	1 023,81	1 030,73
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	130,77	-42,23
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	130,77	-42,23
Produits exceptionnels	8,84	19,99
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8,84	19,99
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	139,61	-22,24

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le



ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

COMPTE DE RESULTAT 2021

ÉTAT DES POSTES COMPTABLES 459305

Exercice 2021

POSTES	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
autres impôts et taxes		
Produits services, charges et services des		
production agricole		
Production immobilière		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	2,74	2,25
Subventions de l'Etat		
Subventions et participations	1 154 576,00	988 490,60
Autres attributions (péréquation, compensa)		
TOTAL I	1 154 576,74	988 492,85
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	164 680,13	167 380,84
Charges sociales	127 129,85	126 510,55
Achats et charges externes	170 395,48	179 876,10
Impôts et taxes	5 901,88	5 349,89
Dotations amortissements des immob.	231 424,36	232 989,54
Dot affect aux charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2021

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

50100 - BUDGET - BUDGET PRINCIPAL

POSTES	Exercice 2021	Exercice 2020
Dotations aux provisions		
Autres charges	91 264,62	93 218,13
Contingents et participations		
Subventions	15 980,00	14 400,00
TOTAL II	1 023 806,48	1 030 727,17
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	130 770,26	-42 234,32
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

COMPTE DE RESULTAT 2021

SE 01 - DÉPOT - BUDGET PRINCIPAL

Budget 2021

POSTES	Exercice 2021	Exercice 2020
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	130 770,26	-42 234,32
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : subventions		
Prod exception gestion : Autres opes	1 337,45	12 494,38
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis/négatives/sep/opts resultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opes	7 500,00	7 500,00
Rapprises sur provisions		
Tenants de charges		
TOTAL V	8 837,35	19 994,38
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg except op gestion/Autres opérations		
vaieur comptable des immo cédées		
Diff réalis/posit/négatives/opts investif		
Charg except op capital/Autres opérations		
Infractions etc/amort et des provisions		
TOTAL VI		

COMPTE DE RESULTAT 2021

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le



ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

N° DU BUDGET : BUDGET PRINCIPAL

POSTES	Exercice 2021	Exercice 2020
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	8 837,35	19 994,38
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 163 414,09	1 008 487,23
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 023 806,48	1 030 727,17
RESULTAT DE L'EXERCICE	139 607,61	-22 239,94

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le



ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

Opérations Compte de Tiers

CA 05 - BALANCE - BILAN PARTIEL

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2021

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entree		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

54200 - IMPICOT - BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le



ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2021

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le



ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

Résultats budgétaires de l'exercice

Année : 2022 - Budget initial

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Recettes budgétaires ordinaires (a)	1 705 752,54	2 194 561,48	3 900 314,02
Recettes de recettes enca (b)	233 481,56	1 163 414,09	1 401 295,65
Recettes de recettes (c)			
Recettes nettes (d = a + b)	1 939 234,10	3 357 975,57	5 297 209,67
DÉPENSES			
Dotations aux budgets (a)	1 705 752,54	2 194 561,48	3 900 314,02
Dotations enca (b)	87 192,67	1 028 630,26	1 117 024,53
Dotations de capitaux (c)		5 824,38	5 824,38
Dotations nettes (d = a + b)	1 792 945,21	3 223 191,74	5 016 136,95
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
RI = (d) - (e)	146 288,89	134 783,83	281 072,72
RE = (d) - (f)			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnalisés

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

05900 - SNECOFF - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	479 241,06		150 487,89		629 728,95
Fonctionnement	1 020 869,48		139 607,61		1 160 477,09
TOTAL I	1 500 110,54		290 095,50		1 790 206,04
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 500 110,54		290 095,50		1 790 206,04

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

2022 - SMOOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2021

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	30 000,00		30 000,00	6 447,20		6 447,20	23 552,80
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	30 000,00		30 000,00	6 447,20		6 447,20	23 552,80
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	30 000,00		30 000,00	6 447,20		6 447,20	23 552,80
421	Virement de la section de fonctionnement	962 511,48		962 511,48				962 511,48
640	Opérations d'ordre de transfert entre se	234 000,00		234 000,00	231 434,36		231 434,36	3 565,64
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 196 511,48		1 196 511,48	231 434,36		231 434,36	965 077,12
999	Solde d'exécution de la section d'invest	479 241,06		479 241,06				479 241,06
TOTAL GENERAL		1 705 752,54		1 705 752,54	237 881,56		237 881,56	1 467 870,98

Etat Consommation des Crédits

SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

SECTION - BUDGET - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2021

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
74	Dotations et participations	1 165 692,00		1 165 692,00	1 154 575,00		1 154 575,00	41 117,00
75	Autres produits de gestion courante				1,74		1,74	-1,74
77	Produits exceptionnels				1 337,35		1 337,35	-1 337,35
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 165 692,00		1 165 692,00	1 155 914,09		1 155 914,09	9 777,91
047	Opérations d'ordre de transfert entre 46	8 000,00		8 000,00	7 500,00		7 500,00	500,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	8 000,00		8 000,00	7 500,00		7 500,00	500,00
002	Résultat de fonctionnement épave	1 020 869,48		1 020 869,48				1 020 869,48
TOTAL GENERAL		2 194 561,48		2 194 561,48	1 163 414,09		1 163 414,09	1 031 147,39

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le



ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

Etat de réalisation des opérations

SECTION D'INVESTISSEMENT
OPERATIONS

EXERCICE : 2022

EXERCICE : 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitule	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2011	Frais d'études	5 824,00		5 824,00
2012	Frais d'impression	804,00		804,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	76 798,00		76 798,00
2111	Mobilier de bureau et matériel informatique	3 095,67		3 095,67
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	3 095,67		3 095,67
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	79 893,67		79 893,67
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	79 893,67		79 893,67
040	Subventions d'équipement transférées au	7 500,00		7 500,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	7 500,00		7 500,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	7 500,00		7 500,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	87 393,67		87 393,67

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

94700 - SINGOY - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2021

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (6 447,20		6 447,20
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	6 447,20		6 447,20
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	6 447,20		6 447,20
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 447,20		6 447,20
2802	Amortissements frais liés à la réalisation	2 466,00		2 466,00
28031	Amortissements frais d'études	216 314,12		216 314,12
28033	Amortissements frais d'insertion	2 913,00		2 913,00
28051	Concessions et droits similaires	1 930,10		1 930,10
28086	Autres immobilisations incorporelles	156,00		156,00
28183	Matériel de bureau et matériel informati	6 693,10		6 693,10
28184	Mobilier	280,00		280,00
28188	Amortissements autres immobilisations co	682,04		682,04
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	231 434,36		231 434,36
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	231 434,36		231 434,36
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	237 881,56		237 881,56

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le



ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

Etat de réalisation des opérations

DEGRÉ DE RÉALISATION

INITIAL

0000 - 000000 - 000000 - 000000

EXERCICE 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Depenses nettes 3 = 1 - 2
60011	Achats non étiquetés de fournitures luc et	31,20		31,20
60012	Achats non étiquetés de fournitures luc et	3 104,72		3 104,72
60013	Achats non étiquetés de fournitures luc et	972,87		972,87
60014	Achats non étiquetés d'alimentation	211,98		211,98
60015	Achats non étiquetés de fournitures de jet	1 479,30		1 479,30
60016	Achats non étiquetés de fournitures adhes	1 854,22		1 854,22
60017	Achats non étiquetés d'autres matérielles et	172,45		172,45
611	Publicités prestations de services	10 839,88	854,80	9 985,08
612	Services extérieurs - totalisation individuelle	84 864,04	1 745,29	83 118,75
613	Services extérieurs - locations matériel	25 285,80		25 285,80
6134	Services extérieurs - location des et leger	216,32	216,32	
6135	Services extérieurs - maintenance multirisques	1 842,51		1 842,51
6136	Services extérieurs - divers - divers	6 713,84		6 713,84
6137	Services extérieurs - divers - divers	1 329,81		1 329,81
6138	Services extérieurs - divers - divers	2 352,05		2 352,05
6139	Services extérieurs - divers - divers	1 000,00		1 000,00
614	Remunération d'intermédiaires et prestataires	11 084,15		11 084,15
6231	Publicités publications relations publiques	1 744,23		1 744,23
6232	Publicités publications relations publiques	663,80		663,80
6233	Dépensements missions et réceptions - vo	624,85		624,85
6234	Dépensements missions et réceptions - vo	3 928,84		3 928,84
6235	Dépensements missions et réceptions - vo	3 464,94		3 464,94
6236	Frais d'arts et spectacles	2 819,74		2 819,74
6237	Frais de télécommunications	6 817,21	205,20	6 612,01

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

EXERCICE = 2022 - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6281	Autres services extérieurs - concours di	2 600,00		2 600,00
6282	Autres services extérieurs - frais gardi	356,40		356,40
6283	Autres services extérieurs - frais de ne	4 161,84		4 161,84
6288	Autres services extérieurs	1 326,92		1 326,92
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	181 920,69	5 125,21	176 795,48
6312	Cotisations versées au FNAL	298,61		298,61
6326	Cotisation au centre national et au cent	5 603,23		5 603,23
64111	Personnel titulaire - rémunération princ	139 429,35		139 429,35
64111	Personnel non titulaire - rémunération	205 500,41		205 500,41
6417	Personnel non titulaire - rémunération d	2 607,57		2 607,57
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance c	84 820,62	0,77	84 819,85
6453	Cotisations aux caisses de retraites	44 446,02		44 446,02
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance c	8 473,98		8 473,98
6488	Autres charges de personnel	17 143,00		17 143,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	508 322,79	0,77	508 322,02
6531	Indemnités des maires adjoints et conseil	87 791,85	349,20	87 442,65
6532	Frais de mission des maires adjoints et	253,43		253,43
6533	Cotisations de retraite des maires adjoi	3 916,60	349,20	3 567,40
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	15 990,00		15 990,00
6588	Autres	1,08		1,08
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courants	107 953,02	698,40	107 254,62
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	798 196,50	5 824,38	792 372,12
en11	Dotations aux Amortissements immobilisat	231 434,36		231 434,36
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	231 434,36		231 434,36

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le



ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

Etat de réalisation des opérations

BUSCÈRE DE FORTIFICATION
(DEPENSES)

05-509 - COMPT. - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2021

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Depenses nettes 3 = 1 - 2
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	231 434,36		231 434,36
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	1 029 630,86	5 824,38	1 023 806,48

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

54206 - EMSBOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2021

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
74718	Autres participations de l'Etat	54 717,60		54 717,60
74741	Participations des Communes membres du G	209 105,40		209 105,40
74750	Participation - Autres Groupements	890 752,00		890 752,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	1 154 575,00		1 154 575,00
7588	Autres produits divers de gestion courant	1,74		1,74
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	1,74		1,74
7716	Autres produits exceptionnels sur opérat	1 337,35		1 337,35
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	1 337,35		1 337,35
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 155 914,09		1 155 914,09
777	Quote-part des subventions d'investissem	7 500,00		7 500,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	7 500,00		7 500,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	7 500,00		7 500,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	1 163 414,09		1 163 414,09

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le



ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

1000 - BREVET - MINISTRE PRINCIPAL

Exercice 2021

Numero de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1022	PTVA		544 005,91				6 447,20		550 453,11		550 453,11
	Sous Total compte 1022		544 005,91				6 447,20		550 453,11		550 453,11
102	Sous Total compte 102		544 005,91				6 447,20		550 453,11		550 453,11
106	Capital de l'Etat		1 113 073,94						1 113 073,94		1 113 073,94
106	Sous Total compte 106		1 113 073,94						1 113 073,94		1 113 073,94
10	Sous Total compte 10		1 657 079,85				6 447,20		1 663 527,05		1 663 527,05
11	Produit de la vente de biens		1 043 109,42	22 239,94				22 239,94	1 043 109,42		1 020 869,48
11	Sous Total compte 11		1 043 109,42	22 239,94				22 239,94	1 043 109,42		1 020 869,48
12	Produit de la vente de biens	22 239,94			22 239,94			22 239,94	22 239,94		0,00
12	Sous Total compte 12	22 239,94			22 239,94			22 239,94	22 239,94		0,00
1315	Autre équipement		75 000,00						75 000,00		75 000,00
1315	Sous Total compte 1315		75 000,00						75 000,00		75 000,00
131	Sous Total compte 131		75 000,00						75 000,00		75 000,00

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

054305 - BUDGET - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2021

Numero de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13915	subv equipt transf -	7 500,00				7 500,00		15 000,00		15 000,00	
13915	entres Grp										
13915	Sous Total compte 13915	7 500,00				7 500,00		15 000,00		15 000,00	
1391	Sous Total compte 1391	7 500,00				7 500,00		15 000,00		15 000,00	
139	Sous Total compte 139	7 500,00				7 500,00		15 000,00		15 000,00	
13	Sous Total compte 13	7 500,00	75 000,00			7 500,00		15 000,00	75 000,00		60 000,00
	Total classe 1	29 739,94	2 775 189,27	22 239,94	22 239,94	7 500,00	6 447,20	59 479,88	2 803 876,41	15 000,00	2 759 396,53
202	Frais réalisation des urb et non cadastr	12 335,59						12 335,59		12 335,59	
203	Frais d'etudes	2 189 322,18			320 460,82	75 934,00		2 265 256,18	320 460,82	1 944 795,36	
203	Frais d'insertion	8 743,86			108,00	864,00		9 607,86	108,00	9 499,86	
203	Sous Total compte 203	2 198 066,04			320 568,82	76 798,00		2 274 864,04	320 568,82	1 954 295,22	
205	Concessions et droits similaires	15 580,90						15 580,90		15 580,90	
205	Sous Total compte 205	15 580,90						15 580,90		15 580,90	
208	Autres immobilisations incorporelles	97 546,75						97 546,75		97 546,75	

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

56200 - SPÉCIFIQUE - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2021

Numero de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrées		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2805	Sous Total compte 2805		13 650,80				1 930,10		15 580,90		15 580,90
2808	Autres immobilisations incorporelles		97 390,75				156,00		97 546,75		97 546,75
2808	Sous Total compte 2808		97 390,75				156,00		97 546,75		97 546,75
280	Sous Total compte 280		1 101 384,32	320 568,82			223 779,22	320 568,82	1 325 163,54		1 004 594,72
28181	Instal gales agents divers		21 259,14						21 259,14		21 259,14
28183	Mat bureau mat informatique		116 491,46				6 693,10		123 184,56		123 184,56
28184	Mobilier		34 647,65				280,00		34 647,65		34 647,65
28188	Acqnt autres immobilisations corporelles		11 129,73				682,04		11 811,77		11 811,77
2818	Sous Total compte 2818		183 247,98				7 655,14		190 903,12		190 903,12
281	Sous Total compte 281		183 247,98				7 655,14		190 903,12		190 903,12
28	Sous Total compte 28		1 284 632,30	320 568,82			231 434,36	320 568,82	1 516 066,66		1 195 497,84
	Total classe 2	2 529 971,09	1 284 632,30	320 568,82	320 568,82	79 893,67	231 434,36	2 930 433,58	1 836 635,48	2 289 295,94	1 195 497,84
4011	Fournisseurs		6 936,51	178 387,50	178 270,46			178 387,50	183 206,95		4 819,45

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

Niveau : DONAT - BUDGET BUDGETAIRE

Exercice : 2021

Numero de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Operations non-budgétaires		Operations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
401	Sous Total compte 401		6 936,51	178 387,50	176 270,44			178 387,50	183 206,95		4 819,45
4011	Fourniture matériel		35 971,50	119 865,17	79 893,67			119 865,17	119 865,17		0,00
404	Sous Total compte 404		39 971,50	119 865,17	79 893,67			119 865,17	119 865,17		0,00
409	Fourniture facturable aux particuliers		4 558,50	4 558,50				4 558,50	4 558,50		0,00
40	Sous Total compte 40		51 467,53	302 812,19	256 164,11			302 812,19	307 631,64		4 819,45
421	Impôts et taxes sur les biens			338 773,38	338 773,38			338 773,38	338 773,38		0,00
42	Sous Total compte 42			338 773,38	338 773,38			338 773,38	338 773,38		0,00
431	Services sociaux			141 289,77	141 289,77			141 289,77	141 289,77		0,00
437	Autres dépenses sociales			69 492,13	69 492,13			69 492,13	69 492,13		0,00
438	Impôts sur les bénéfices		349,20	698,40	349,20			698,40	698,40		0,00
438	Sous Total compte 438		349,20	698,40	349,20			698,40	698,40		0,00
43	Sous Total compte 43		349,20	211 480,30	211 131,10			211 480,30	211 480,30		0,00
4411	Etat au 31/12/2021			1 099 857,40	1 099 857,40			1 099 857,40	1 099 857,40		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

06700 - BRUGNOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2021

Numero de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4410	Etat au ccl pub			111 403,00	111 403,00			111 403,00	111 403,00		0,00
441	Sous Total compte 441			1 211 260,40	1 211 260,40			1 211 260,40	1 211 260,40		0,00
4411	Prélèvement à la source -		1 319,00	31 502,90	30 183,90			31 502,90	31 502,90		0,00
442	Sous Total compte 442		1 319,00	31 502,90	30 183,90			31 502,90	31 502,90		0,00
443	Autres impôts taxes versements assimilés			2 801,00	2 801,00			2 801,00	2 801,00		0,00
44	Sous Total compte 44		1 319,00	1 245 564,30	1 244 245,30			1 245 564,30	1 245 564,30		0,00
46711	Autres comptes créanciers			37 909,91	37 940,91			37 909,91	37 940,91		31,00
4671	Sous Total compte 4671			37 909,91	37 940,91			37 909,91	37 940,91		31,00
46721	Débiteurs divers - actif	158,79		2 364,12	1 346,56			2 522,91	1 346,56	1 176,35	
4672	Sous Total compte 4672	158,79		2 364,12	1 346,56			2 522,91	1 346,56	1 176,35	
467	Sous Total compte 467	158,79		40 274,03	39 287,47			40 432,82	39 287,47	1 145,35	
4686	Divers - charges à payer		349,20	349,20				349,20	349,20		0,00
468	Sous Total compte 468		349,20	349,20				349,20	349,20		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Approbé à la date du 31/12/2021

N° 01 - 01/01 - RAPPORT PRINCIPAL

Région PACA

Numero de Compte	Libelle de compte	Balance d'entrée		Operations non-budgétaires		Operations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
46	Sous Total compte 46	158,79	349,20	40 623,23	39 287,47			40 782,02	39 636,67	1 145,35	
4712	Travaux d'équipement			101,23	101,23			101,23	101,23		0,00
4713	Matériel mobilier			61 269,41	61 269,41			61 269,41	61 269,41		0,00
4713	Sous Total compte 4713			61 269,41	61 269,41			61 269,41	61 269,41		0,00
47141	Revenus de participations			205,69	205,69			205,69	205,69		0,00
47141	Sous Total compte 47141			205,69	205,69			205,69	205,69		0,00
4714	Sous Total compte 4714			205,69	205,69			205,69	205,69		0,00
4717	Revenues perçus PDE - Bois. Brws			360,00	360,00			360,00	360,00		0,00
4717	Sous Total compte 4717			360,00	360,00			360,00	360,00		0,00
471	Sous Total compte 471			61 936,33	61 936,33			61 936,33	61 936,33		0,00
472	Revenus de participations			205,69	205,69			205,69	205,69		0,00
472	Sous Total compte 472			205,69	205,69			205,69	205,69		0,00
47	Sous Total compte 47			62 142,02	62 142,02			62 142,02	62 142,02		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

56200 - SRSOY - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 4	158,79	53 484,93	2 201 395,42	2 151 743,38			2 201 554,21	2 205 228,31	1 176,35	4 850,45
515	Compte au trésor	1 553 056,07		1 162 008,91	921 629,29			2 715 064,98	921 629,29	1 793 435,69	
51	Sous Total compte 51	1 553 056,07		1 162 008,91	921 629,29			2 715 064,98	921 629,29	1 793 435,69	
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances	380,61		1 159,61	1 095,77			1 540,22	1 095,77	444,45	
541	Sous Total compte 541	380,61		1 159,61	1 095,77			1 540,22	1 095,77	444,45	
54	Sous Total compte 54	380,61		1 159,61	1 095,77			1 540,22	1 095,77	444,45	
580	Opérations d'ordre budgétaires			238 934,36	238 934,36			238 934,36	238 934,36		0,00
58	Sous Total compte 58			238 934,36	238 934,36			238 934,36	238 934,36		0,00
	Total classe 5	1 553 436,68		1 402 102,88	1 161 659,42			2 955 539,56	1 161 659,42	1 793 880,14	
60611	Achats non étikés fournit eau-sainisif					241,60		241,60		241,60	
60612	Achats non étikés fournir énergie elect					3 104,72		3 104,72		3 104,72	
6061	Sous Total compte 6061					3 346,32		3 346,32		3 346,32	
6063	Achats non étikés carburants					978,87		978,87		978,87	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Appêté à la date du 31/12/2021

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

06200 - BRUNOY - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2021

		Balance d'entrées		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numero de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6155	Sous Total compte 6155					616,32	280,32	616,32	280,32	336,00	
6156	Maintenance					1 943,57		1 943,57		1 943,57	
615	Sous Total compte 615					2 559,89	280,32	2 559,89	280,32	2 279,57	
6161	Multirisques					6 974,44		6 974,44		6 974,44	
616	Sous Total compte 616					6 974,44		6 974,44		6 974,44	
6182	Divers doc générale et technique					1 329,81		1 329,81		1 329,81	
6184	Divers versat à organismes formation					2 356,00		2 356,00		2 356,00	
6185	Divers - frais colloques et séminaires					1 000,00		1 000,00		1 000,00	
618	Sous Total compte 618					4 685,81		4 685,81		4 685,81	
61	Sous Total compte 61					135 312,18	4 919,52	135 312,18	4 919,52	130 392,66	
621x	Pneu intermed honoraires					11 084,35		11 084,35		11 084,35	
622	Sous Total compte 622					11 084,35		11 084,35		11 084,35	
622x	Pan public relat publ fêtes cérémonies					1 744,25		1 744,25		1 744,25	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

56200 - BUDGET - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
628	Sous Total compte 628					8 445,16		8 445,16		8 445,16	
62	Sous Total compte 62					36 149,07	205,69	36 149,07	205,69	35 943,38	
633	Cotisations versées au FNAL					298,61		298,61		298,61	
633C	Cotis. centre national - centres gestion					5 603,23		5 603,23		5 603,23	
633	Sous Total compte 633					5 901,84		5 901,84		5 901,84	
63	Sous Total compte 63					5 901,84		5 901,84		5 901,84	
6411	Personnel titulaire rémunération principale					139 429,35		139 429,35		139 429,35	
6411	Sous Total compte 6411					139 429,35		139 429,35		139 429,35	
6413	Personnel non titulaire - rémunération					205 500,41		205 500,41		205 500,41	
6413	Sous Total compte 6413					205 500,41		205 500,41		205 500,41	
6417	Personnel non titulaire rémunération apprentis					2 607,57		2 607,57		2 607,57	
641	Sous Total compte 641					347 537,33		347 537,33		347 537,33	
645	Charges sociales cotisations URSSAF					84 820,62	0,77	84 820,62	0,77	84 819,85	

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le



ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

NUMERO DE COMPTE COMPTABLE : 45-07

Page n° 70/71

Numero de Compte	Libelle de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Debit	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit
6451	Charges courantes					44 440,00		44 440,00		44 440,00	
6452	Charges sociales					6 473,98		6 473,98		6 473,98	
645	Sous Total compte 645					137 740,62	0,77	137 740,62	0,77	137 739,85	
648	Autres charges de personnel					17 143,00		17 143,00		17 143,00	
648	Sous Total compte 648					17 143,00		17 143,00		17 143,00	
64	Sous Total compte 64					502 420,95	0,77	502 420,95	0,77	502 420,18	
6511	Impôts et taxes					87 751,85	349,20	87 751,85	349,20	87 751,85	
6512	Produits divers					253,43		253,43		253,43	
653	Sous Total compte 653					91 961,94	698,40	91 961,94	698,40	91 263,54	
654	Dotations					15 990,00		15 990,00		15 990,00	
657	Sous Total compte 657					15 990,00		15 990,00		15 990,00	
6588	Total					1,00		1,00		1,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

54200 - IMBSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2021

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6588	Sous Total compte 6588					1,08		1,08		1,08	
658	Sous Total compte 658					1,08		1,08		1,08	
65	Sous Total compte 65					107 953,02	698,40	107 953,02	698,40	107 254,62	
6811	OA - smach					231 434,36		231 434,36		231 434,36	
681	Sous Total compte 681					231 434,36		231 434,36		231 434,36	
68	Sous Total compte 68					231 434,36		231 434,36		231 434,36	
	Total classe 6					1 029 630,86	5 824,38	1 029 630,86	5 824,38	1 023 806,48	
74718	Autres participations Etat						54 717,60		54 717,60		54 717,60
7471	Sous Total compte 7471						54 717,60		54 717,60		54 717,60
74741	Participations Cnes membres GFP						209 105,40		209 105,40		209 105,40
7474	Sous Total compte 7474						209 105,40		209 105,40		209 105,40
74758	Participation - autres groupements						890 752,00		890 752,00		890 752,00
7475	Sous Total compte 7475						890 752,00		890 752,00		890 752,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

ARRÊTÉ À LA DATE DU 31/12/2021

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le



ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

ÉTAT DES LIENX COMMUNALES

Exercice 2021

Numero de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
747	Sous Total compte 747					1 154 575,00		1 154 575,00			1 154 575,00
74	Sous Total compte 74					1 154 575,00		1 154 575,00			1 154 575,00
750	Sous Total compte 750					1,74		1,74			1,74
758	Sous Total compte 758					1,74		1,74			1,74
75	Sous Total compte 75					1,74		1,74			1,74
770	Sous Total compte 770					1 337,35		1 337,35			1 337,35
771	Sous Total compte 771					1 337,35		1 337,35			1 337,35
772	Sous Total compte 772					7 500,00		7 500,00			7 500,00
77	Sous Total compte 77					8 837,35		8 837,35			8 837,35
	Total classe 7					1 163 414,09		1 163 414,09			1 163 414,09
	Total general	4 113 306,50	4 113 306,50	3 946 307,06	3 656 211,56	1 117 024,53	1 407 120,03	9 176 638,09	9 176 638,09	5 123 158,91	5 123 158,91

Envoyé en préfecture le 26/07/2022
Reçu en préfecture le 26/07/2022
Affiché le SLOW
ID : 059-255902850-20220726-CS5_2022-DE

Page des signatures

ÉTAT DES REVENUS COMPTABLES : 2022 - BUDGET PRINCIPAL

Je soussigné(e) le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

GIVERS Melanie-Gwenael (1018316292-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DRFIP DE NORD-PAS-DE-CALAIS ... le 04/03/2022

Le comptable supérieur atteste véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

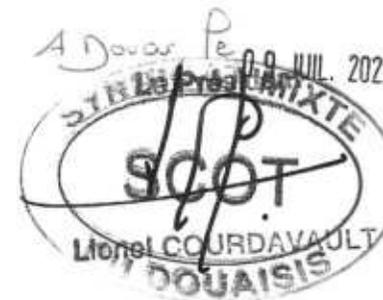
Le comptable atteste, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour l'exercice de SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL pendant l'année 2021 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

DESVAUX Francois-Xavier (1006790912-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

A DOUAI MUNICIPALE, le 26/04/2022

Je soussigné(e) l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte doit le montant des titres à recevoir et des mandats émis est conforme aux écritures de la comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

08 JUL. 2022



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 8 juillet 2022

Date de la convocation : 6 juillet 2022

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : /

Présents : 13

Pouvoirs : 1

Excusés et absents : 48

Le Comité Syndical du 5 juillet 2022 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 28 juin 2022 n'a pas réuni le quorum. Le comité syndical a donc été convoqué pour une seconde réunion le 08 juillet 2022 sans obligation de quorum, convocation adressée par courriels le 06 juillet 2022. Le comité s'est réuni dans les locaux du SM du SCoT, 36 rue François Pilâtre de Rozier - 59500 Douai, à 14h00 sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée. Le secrétaire de séance est M. Laurent ILSKI.

ETAT DE PRESENCE

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (10) Mr Raphaël AIX Mr Gilles BARBIEUX Mr Lionel COURDAVAULT Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Jean-François JOOS Mr Sébastien LANCLU Mr Miguel LIBERAL Mme Nadine MORTELETTE Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN	DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (2) Mr Erich FRISON Mr Yves MAITTE
DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (0)	DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (1) Mr Marc DURANT
DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (2) Mme Caroline BIENCOURT à Monsieur Raphaël AIX Mr Ludovic VALETTE à Monsieur Lionel COURDAVAULT	DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (0)
DELEGUES EXCUSES (28) Mme Anissa BOUCHABOUB Mr Djamel BOUTECHICHE Mme Fanny CHRETIEN Mr Henri DERASSE Mr Laurent DESMONS Mr Denis DESRUMAUX Mr Christian DORDAIN Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Jean-Paul FONTAINE Mr Thierry GOEMINNE Mr Henri JARUGA Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Laurent KUMOREK Mr Thierry LEDENT Mr Arnaud MARIAGE Mr Jacques MICHON Mr Abdallah MOHAMMED Mr Brahim NOUI Mr Dominique PHILIPPE Mr Arnaud PIESSET Mr Jean-Marc RENARD Mme Elodie SAVARY Mme Stéphanie STIERNON Mr Jean-Michel SZATNY Mr Christian WALLARD Mr Vincent WANTIER Mr Dimitri WIDIEZ	DELEGUES EXCUSES (19) Mr Xavier BARTOSZEK Mr Christian BULINSKI Mme Murielle CARON Mme Marie CAU Mr Yves CONDEVAUX Mr François CRESTA Mr Frédéric DELANNOY Mr Marc DELECLUSE Mr Daniel GAMBIEZ Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Eric GOUY Mr Yazid LEHINGUE Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Claude MERLY Mr Denis MICHALAK Mr Régis MINNENS Mr Alain PAKOSZ Mme Jeanne ROMAN Mme Evelyne TOMMASI

Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Adeline PEROTIN, Capucine LECLERCQ, Gwenaëlle BOURDEAU, Chloé BECU et Marielle DIVAY.

Objet : Tableau des effectifs juin 2022

Monsieur le Président expose,

Comme prévu par les textes, le SCOT Grand Douaisis doit valider annuellement le tableau de ses effectifs actualisé.

En juin 2022, le SCOT compte 13 agents à temps plein dont 3 agents titulaires de la fonction publique territoriale, 10 agents contractuels. Par ailleurs, un poste est actuellement vacant.

TABLEAU DES EFFECTIFS juin 2022						
Filière	Catégorie	Libellé du cadre d'emploi	Libellé du grade	Intitulé du poste	Statut	Temps complet ou non complet
Adm.	A	Attaché Territorial	Attaché principal	Directrice des services	Non titulaire	TC
Adm.	A	Attaché Territorial	Attaché	Responsable du pôle Urbanisme	Titulaire	TC
Adm.	A	Attaché Territorial	Attaché	Responsable du pôle Energie-Climat	Titulaire	TC
Adm.	A	Attaché territorial	Attaché	Chargée de communication	Non titulaire	TC
Tech.	A	Ingénieur territorial	Ingénieur	Chargé de mission Habitat	Non titulaire	TC
Tech.	A	Ingénieur Territorial	Ingénieur	Chargée de mission Environnement	Non titulaire	TC
Adm.	A	Attaché Territorial	Attaché	Chargé de mission économie et interterritorialité	Non titulaire	TC
Admi	A	Attaché Territorial	Attaché	chargé(e) de mission Sobriétés	Vacant	TC
Adm.	A	Attaché Territorial	Attaché	Chargé de mission transition énergétique et climat	Non titulaire	TC
Tech.	B	Technicien Territorial	Technicien	chargée de mission énergie	Non titulaire	TC
Tech.	B	Technicien Territorial	Technicien	chargée de mission énergie	Non titulaire	TC
Tech.	B	Technicien Territorial	Technicien	chargé de mission énergie	Non titulaire	TC
Tech.	B	Technicien Territorial	Technicien	chargé de mission énergie	Non titulaire	TC
Adm.	C	Adjoint Administratif Territorial	Adjoint Administratif 2eme classe	Assistante Administrative et Financière	Titulaire	TC

Considérant l'avis favorable du bureau syndical du 29 juin 2022,

LE COMITE SYNDICAL,

DECIDE A L'UNANIMITE,

- 1) De valider le tableau des effectifs.
- 2) D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 9 juillet 2022
Pour extrait certifié conforme



Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-255902850-20220709-CS7_2022-DE 22

TERRITOIRE



RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Table des matières

EDITORIAL	3
LA STRUCTURE DU SCOT EN 2021	4
2021 : PREMIERE ANNEE DU MANDAT	5
LE BUREAU SYNDICAL	5
LES MEMBRES DU COMITE REPRESENTANT A LA CAO ET DANS LES INSTANCES EXTERIEURES	7
LES COMMISSIONS THEMATIQUES	8
AFFAIRES GENERALES ET RESSOURCES HUMAINES	9
ORGANISATION "COVID"	9
BUDGET 2021	10
REALISER LE PROJET DE TERRITOIRE 2040	11
LA DEMARCHE DOUAISIS TERRITOIRE D'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE ET ENERGETIQUE (DT ₃ E).....	11
2021 : ENGAGER MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE	14
UNE STRATEGIE DE MOBILISATION	14
MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS DE LA LOI CLIMAT ET RESILIENCE PROMULGUEE LE 22 AOUT 2022	15
ÉLABOREE EN REPONSE AUX PROPOSITIONS DE LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT, LA LOI N°2021-1104 DU 22 AOUT 2021 PORTANT SUR LA LUTTE CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE FACE A SES EFFETS VISE A ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DANS TOUS LES DOMAINES DU QUOTIDIEN (CONSOMMER, PRODUIRE ET TRAVAILLER, SE LOGER, SE NOURRIR...)... 15	
ACTUALISATION DES OUTILS D'APPROPRIATION DU PROJET DE TERRITOIRE	16
LA TRAJECTOIRE DU PCAET : VERS UNE NEUTRALITE CARBONE A HORIZON 2050.....	18
LA CONCEPTION GRAPHIQUE ET MATERIELLE D'UN OUTIL D'APPROPRIATION DU NOUVEAU PCAET	19
MISSIONS DOCUMENTS LOCAUX D'URBANISME	20
AVIS SUR LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION	20
MISSIONS HABITAT/FONCIER	20
AVIS SUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME	20
OBSERVATOIRE DE L'HABITAT	21
MISSIONS ENVIRONNEMENT/PAYSAGES	22
MISSIONS SOBRIETES	22
MISSION ENERGIE COLLECTIVITES (SEC)	24
MISSION ENERGIE RENOUVELABLE	27
MISSION CLIMAT ENTREPRISES	28
MISSIONS COMMERCE	29
AUTORISATIONS COMMERCIALES	29
SUIVI DES COMITES DE PROJETS CENTRE-VILLE.....	29
LE SCOTET VOUS : COMMUNICATION	30
COMMUNICATION DE LA STRUCTURE.....	30
LE SCOT SUR LES RESEAUX	30
LE SCOT ET...SES PARTENAIRES	31
LA FEDERATION NATIONALE DES SCOT	31
LE POLE METROPOLITAIN ARTOIS-DOUAISIS	31
LA REGION HAUTS-DE-FRANCE	31
LE PARC NATUREL REGIONAL SCARPE ESCAUT.....	31
ANNEXES	32

EDITORIAL

Les points essentiels à retenir de l'année

En cette deuxième année de mandat et après l'adoption du SCoT en 2019 et du PCAET en 2020, s'ouvre la période de mise en œuvre du projet de territoire et la mise en place des actions de mobilisation.

Celle-ci s'appuie sur la conception et la diffusion d'outils de communication et de sensibilisation. Ainsi l'année 2021 a été marquée par la publication du livre SCoT, la préparation du guide pratique PLU et la finalisation de l'outil ludique « Grand Douaisis 2050 sans carbone ».

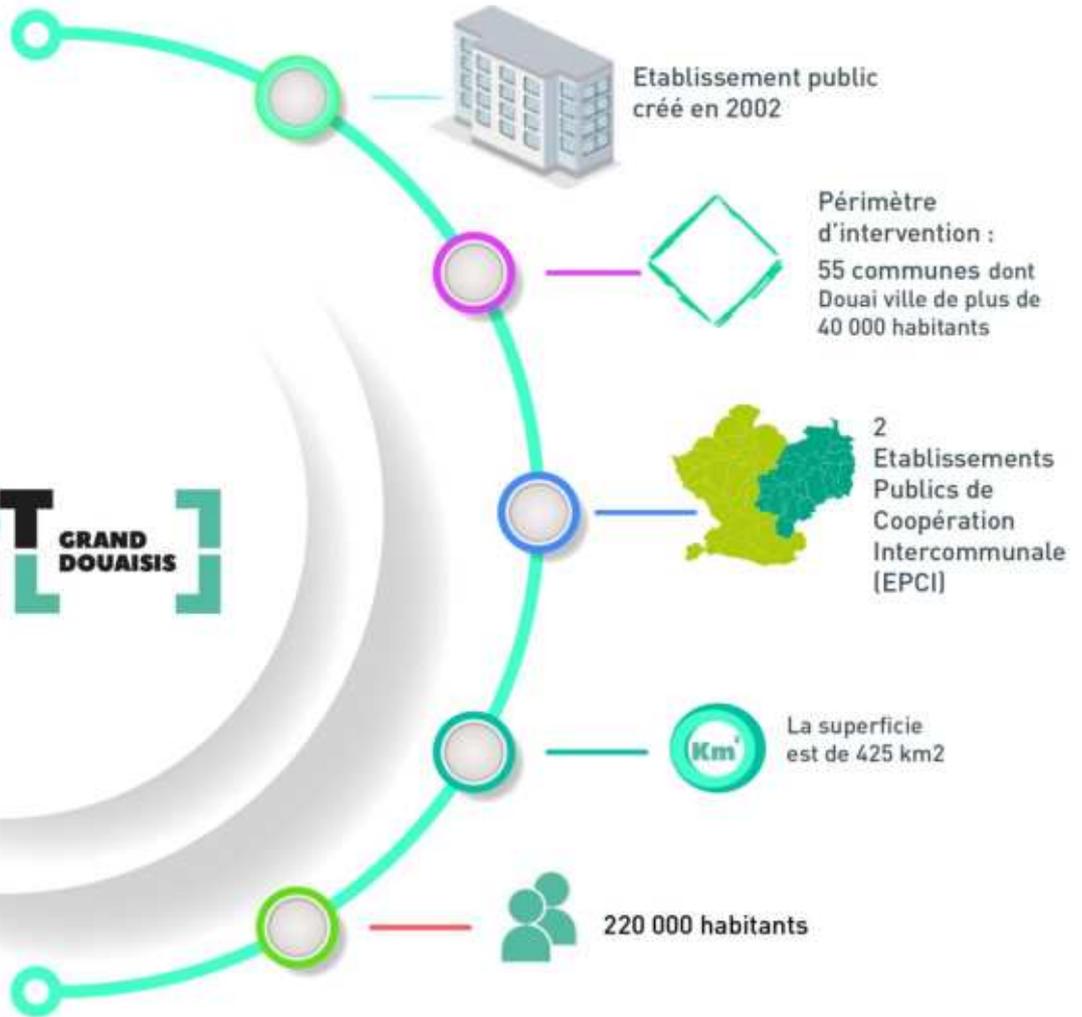
Au-delà de ces outils pédagogiques, l'équipe technique a su mobiliser son réseau de partenaires, la force de son expertise, sa connaissance du territoire et ses compétences pour que les autres missions puissent se poursuivre. Cette ingénierie réactive, à l'écoute des demandes des élus a renforcé sa présence sur le terrain.

L'année passée a été marquée par le renouvellement du conventionnement du service énergie collectivités avec 39 communes intégrant le dispositif. De façon complémentaire, une offre de service a été développée à destination des entreprises. Le SCOT accompagne désormais les acteurs économiques dans leur projet de transition. Et pour mieux appréhender les enjeux et la dépendance du territoire aux importations, le SCOT a lancé une Etude de Programmation et de Planification Matière Territoriale.

2021 a révélé notre capacité collective (élus et techniciens) à rebondir, à s'investir avec énergie sur de nouvelles thématiques pour faire du Douaisis un Territoire d'Excellence Environnementale et Energétique.



LA STRUCTURE DU SCOT EN 2021



2021 : PREMIERE ANNEE DU MANDAT

Le Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis est formé par deux EPCI membres : Douaisis Agglo (DA) et la Communauté de Communes de Cœur d'Ostrevent (CCCO).

Suite à la modification des statuts en 2019, ces EPCI sont représentés au Comité syndical par 62 délégués : 40 pour Douaisis Agglo et 22 pour Cœur d'Ostrevent.

Ces élus sont désignés par les EPCI membres.

Le Comité syndical s'est réuni à 5 occasions en 2021 :

- 23 février : Débat d'orientation Budgétaire et Règlement intérieur des Assemblées et constitution des Commissions Thématiques
- 6 avril : Budget Primitif 2021
- 21 juin : Rapport d'activité, compte administratif et de gestion, tableau des effectifs et ajustement du RIFSEEP
- 11 octobre : évolutions des désignations d'attribution au Bureau et au Président
- 15 décembre 2020 : autorisation de mandatement et renouvellement du bail pour la location des locaux

L'ensemble des délibérations sont consultables sur le site internet du SCOT <https://grand-douaisis.com/centre-de-ressources/#deliberations> ou sont disponibles sur demande et rendez-vous au SCOT.

Le Bureau Syndical s'est réuni à 7 occasions en 2021 :

- 26 janvier
- 9 mars
- 15 juin
- 7 septembre
- 7 octobre
- 9 novembre
- 7 décembre

LE BUREAU SYNDICAL

Le comité du 22 juillet 2020 a ainsi procédé à l'unanimité à l'élection de son Président : M Lionel COURDAVAULT et à l'élection des membres du comité syndical à savoir :

- Président : M Lionel COURDAVAULT
- 1^{er} Vice-Président aux finances : M Claude MERLY
- 2^{ème} Vice-Président à l'environnement et biodiversité : M Raphaël AIX
- 3^{ème} Vice-Président au développement économique et commerce : M Bernard GOULOIS
- 4^{ème} Vice-Président au Paysages, patrimoine et tourisme : M Julien QUENNESSON
- 5^{ème} Vice-Président à la Transition Energétique et au Climat : M Gilles BARBIEUX
- 6^{ème} Vice-Président à l'Habitat et au foncier : M Laurent KUMOREK
- 7^{ème} Vice-Président aux transports, aux mobilités et au numérique : M Jacques MICHON
- 8^{ème} Vice-Président : à la santé, à la qualité de l'air et à la filière agricole : Mme Marie CAU

- 9 assesseurs : Mme Caroline BIENCOURT (1^{er}), M François CRESTA (2^e), M Jean-Marc RÉNARD (3^e), M Dimitri WIDIEZ (4^e), M Yves MAITTE (5^e), Mme Anissa BOUCHABOUN (6^e), M Djamel BOUTECHICHE (7^e), M Christian BULINSKI (8^e), M Ludovic VALETTE (9^e)

Le Président et les Vice-Présidents



M. Lionel Courdavault
Président

M. Claude Merly
1^{er} Vice-Président

M. Raphaël Aix
2^{ème} Vice-Président

M. Bernard Goulois
3^{ème} Vice-Président

M. Julien Quennesson
4^{ème} Vice-Président

M. Gilles Barbieux
5^{ème} Vice-Président

M. Laurent Kumoreh
6^{ème} Vice-Président

M. Jacques Michon
7^{ème} Vice-Président

Mme Marie Cau
8^{ème} Vice-Président



Les restrictions sanitaires du COVID 19 n'ont pas permis jusqu'à présent d'organiser une séance photo avec les vice-président(e)s.

LES MEMBRES DU COMITE REPRESENTANT A LA CAO ET DANS LES INSTANCES EXTERIEURES

Désignation des 11 membres de la Commission d'Appel d'Offre (CAO)

La CAO se réunit pour les marchés à procédure formalisée c'est-à-dire à la date du 1 septembre 2021, les marchés de fournitures et de service supérieurs ou égal à 214 000€ HT

Membres désignés de la CAO	
Membre de droit : Président	
Membre 2 : Caroline BIENCOURT (DA)	Membre 7 (suppléant) : Laurent KUMOREK (DA)
Membre 3 : Bernard GOULOIS (DA)	Membre 8 (suppléant) : Anissa BOUCHABOUN (DA)
Membre 4 : Jean-Marc RENARD (DA)	Membre 9 (suppléant) : Ludovic VALETTE (DA)
Membre 5 : Claude MERLY (CCCO)	Membre 10 (suppléant) : François CRESTA (CCCO)
Membre 6 : Christian BULINSKI (CCCO)	Membre 11 (suppléant) : Yves MAITTE (CCCO)

Désignation des représentants du SCOT aux instances extérieures

Le SCOT est représenté dans plusieurs structures du territoire

Structures	Représentant du SCOT
Commission locale de l'eau SAGE Scarpe Aval	Monsieur Raphaël AIX
Parc Naturel Régional Scarpe Escaut	Madame Marie CAU
Comité consultatif des réserves régionales de notre territoire	Madame Marie CAU et Monsieur Raphaël AIX
Commission départementale d'aménagement commercial	Monsieur Bernard GOULOIS
Conférences Intercommunales du Logement des EPCI	Monsieur Laurent KUMOREK



LES COMMISSIONS THEMATIQUES

Début 2021, les 7 Commissions Thématiques ont été installées et sont présidées par les Vice-présidents en charge de la thématique. Leur organisation est définie par le Vice-président pour ce qui concerne le format, l'horaire et la fréquence de celles-ci. Le Vice-président est assisté par l'équipe technique du SCOT pour l'organisation des commissions. Les membres des commissions ont eu l'occasion de s'inscrire à une ou plusieurs commissions pour la durée du mandat.

Commission Thématique	Vice-président	Membres
Habitat-Foncier	Monsieur Laurent KUMOREK	S. LANCLU, JM RENARD, L. VALETTE, H. JARUGA, A. PIESSET, F. CHRETIEN
Environnement-Biodiversité	Monsieur Raphaël AIX	B. GOULOIS, C. WALLARD, G. BARBIEUX, D. GAMBIEZ, L. VALETTE, Y. PIQUOT
Développement Economique Commerce	Monsieur Bernard GOULOIS	J. MICHON, C. BIENCOURT, L. DESMONS, JM SZATNY, R. MARTINOWSKI, H. DERASSE
Transition énergétique et climat	Monsieur Gilles BARBIEUX	B. GOULOIS, R. AIX, A. DUPONT, D. GAMBIEZ, R. MINNENS, L. VALETTE, L. ILSKI, D. WIDIEZ, C. BIENCOURT, S. STIERNON
Patrimoine, Paysages et Tourisme	Monsieur Julien QUENESSON	A. DUPILET, A. DUPONT, S. STIERNON
Mobilité et Numérique	Monsieur Jacques MICHON	L. ILSKI, L. DESMONS, M CAU
Santé, Air et Agriculture	Madame Marie CAU	R. AIX, N. MORTELETTE, D. WIDIEZ, M DOZIERE, A. MOHAMMED

En 2021, les premières commissions ont été organisées :

- Habitat-Foncier le 28 septembre
- Mobilité et Numérique les 29 juin et 7 décembre
- Environnement et biodiversité le 30 novembre

La première séance a permis de rappeler le contexte territorial, les orientations figurant dans le Schéma de Cohérence Territorial et le Plan Climat Air Energie Territorial et de dégager des axes de réflexions et de travail. Ces travaux font l'objet d'une restitution synthétique en Comité Syndical.



AFFAIRES GENERALES ET RESSOURCES HUMAINES



L'équipe technique se compose en 2021 de 13 membres.

Ainsi au 31 décembre 2021, l'équipe est répartie comme suit

- direction : directrice, chargée de communication et assistante
- pôle urbanisme : 1 responsable et 3 chargés de mission
- pôle énergie-climat : 1 responsable, 4 chargés de mission énergie (CEP), 1 chargée de mission transition énergétique-climat

ORGANISATION "COVID"

La crise sanitaire nous a amenés à poursuivre la mise en place des protocoles sanitaires, tout juste développés compte tenu de la taille et des missions de notre structure.

Les différentes organisations qui ont été mises en place au cours de l'année 2021 ont toujours été réalisées avec un double objectif :

- assurer la sécurité des agents ;
- assurer la continuité de nos missions.

L'année 2021 a été moins concernée par le confinement à l'exception de celui imposé par l'Etat en avril 2021. Pour autant, l'activité s'est poursuivie.



BUDGET 2021

L'année 2021 est la première année de mise en œuvre du projet de territoire et est donc marquée par le déploiement d'une offre de service ajustée des équipes du SCOT pour accompagner les communes et les porteurs de projet. Conformément aux missions du SCOT, les principales actions menées pour l'année 2021 étaient :

- les missions d'accompagnement et d'expertise du pôle urbanisme à destination des communes et des porteurs de projets ;
- la réalisation d'outils d'appropriation et de communication à destination des élus et des techniciens ;
- les missions d'observation (relance de l'observatoire habitat) ;
- les études structurantes (notamment sur la préservation de la ressource en eau, étude matière) ;
- les actions de mise en œuvre du nouveau PCAET (rencontre annuelle, stratégie Sobriétés...) ;
- le Service Energie Collectivité avec la création d'un quatrième poste et des sujets à développer (décret tertiaire et nouveaux outils financiers) ;
- la veille réglementaire (loi Climat et Résilience, loi 3DS...).

Dépenses

En 2021, nous avons poursuivi la mise en œuvre de la stratégie Sobriétés dans le cadre de notre conventionnement avec l'association Virage Energie, et lancé l'Etude de Planification et Programmation Matière territoriale. Nous avons également externalisé la conception graphique et l'impression du livre SCoT, du guide pratique PLU et du jeu d'appropriation du PCAET Grand Douaisis 2050 Sans Carbone.

Recettes

Les recettes du syndicat mixte sont issues :

- des participations des collectivités membres, pour moitié au prorata de leur population ; l'autre moitié au prorata du potentiel fiscal ;
- des subventions obtenues suite à des dépôts de dossiers de financement ;
- des contributions des communes adhérentes au Service Energie Collectivité.

Rappel des missions de la structure

Extrait des statuts (article 1)

« *Le Syndicat Mixte du schéma de cohérence territoriale du Douaisis a pour objet*

- *De diriger les études conduisant à l'élaboration, la modification ou la révision du schéma de cohérence territoriale,*
- *D'approuver les décisions qui auront été arrêtées et ce dans les conditions fixées par l'article L 122-4 du code de l'urbanisme,*
- *D'élaborer le Plan Climat Air Energie Territorial du Grand Douaisis,*
- *D'animer la dynamique climat du Grand Douaisis,*
- *La conduite d'études stratégiques et prospectives sur les thèmes de l'énergie et du climat à l'échelle du territoire du SCOT Grand Douaisis,*
- *Et d'assister, dans le cadre de conventions, les collectivités membres ou leurs communes qui en formulent la demande, dans la mise en œuvre de leurs actions énergie/climat. »*

REALISER LE PROJET DE TERRITOIRE 2040

Avant-propos : un SCoT et un PCAET précurseurs

La crise a mis en avant et révélé certaines attentes de la société et des individus.

De nombreux acteurs mettent en avant que la crise sanitaire et économique que nous connaissons est l'occasion pour nous tous, entreprises, investisseurs, citoyens, pouvoirs publics, de repartir sur de nouvelles bases et de concevoir nos modes de production et de consommation dans un meilleur respect de l'environnement.

Ces ambitions sont celles que nous avons déjà inscrites dans le SCoT et le PCAET bien avant la crise.

Sans avoir un discours alarmiste, nous pouvons démontrer que réaliser le projet de territoire contribue à faire du Grand Douaisis un territoire plus résilient et plus fort à de grands changements.

Faire comprendre qu'anticiper et s'adapter est certes synonyme de grands changements mais également de grandes opportunités et qu'un territoire plus robuste est un territoire plus résilient face aux autres crises qui arriveront (climatiques...)

LA DEMARCHE DOUAISIS TERRITOIRE D'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE ET ENERGETIQUE (DT3E)

Au regard des actions menées sur le territoire depuis de nombreuses années en matière d'énergie-climat, les élus du Grand Douaisis ont souhaité engager le territoire dans une démarche volontaire et une ambition commune : faire du Douaisis un Territoire d'Excellence Environnementale et Energétique, (DT3E). Cette ambition a été le fil rouge des deux démarches formant notre projet du territoire : le **SCoT** ainsi que le nouveau **PCAET**.

L'objectif étant de réduire les vulnérabilités de notre territoire, de le rendre plus résilient et de préparer l'adaptation du territoire au réchauffement climatique et à la raréfaction des ressources, cette ambition doit être diffusée dans tous les projets d'envergure menés sur le territoire.

Comment y participe la structure ? : la culture aménagement-climat énergie au service du territoire

Parce que les **politiques publiques d'aménagement laissent une empreinte**, souvent très longue sur un territoire, une approche renouvelée de l'urbanisme avec un vrai changement de modèle devait intervenir depuis plusieurs années.

L'acte d'aménager est devenu sur le Grand Douaisis « un acte climatique » car l'aménagement d'aujourd'hui doit être pensé à travers le prisme des sobriétés et dans la perspective de rendre le territoire plus résilient face aux effets du changement climatique.

En effet, en impactant la façon d'habiter et de travailler, de consommer et de se déplacer, l'aménagement du territoire est déterminant sur nos modes de vie et donc sur nos consommations d'énergie et l'utilisation de nos propres ressources mais également de celles dont nous sommes dépendants.



Depuis plus de 10 ans, le SCoT et le Plan Climat sont devenus pour le Grand Douaisis les bras armés de cette ambition afin que l'aménagement du territoire permettent réellement :

- Une plus grande sobriété énergétique mais également de consommation des espaces (sobriété structurelle) ;
- L'intégration des enjeux environnementaux et paysagers dans les projets afin de préserver nos ressources ;
- Une mobilité durable et décarbonée, accessible à tous ;
- Une meilleure conciliation des usages du territoire ;
- Une autonomie énergétique du territoire ;
- L'amélioration des conditions de vie de nos habitants ;
- Une plus grande résilience du territoire aux effets du changements climatiques déjà perceptibles sur le territoire.

Atypique, le Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis est le premier SCoT en France à avoir adossé à son SCoT et ce dès 2009 une dynamique climat dont l'un des outils est le Plan Climat.

En inscrivant l'ambition « Douaisis, Territoire d'Excellence Environnementale et Énergétique » et en fondant son projet sur les trois valeurs de « responsabilité, solidarité et prospérité », le SCoT vise à inscrire le développement urbain dans la durabilité.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC)

C'est au travers d'un document appelé SCoT, pour Schéma de Cohérence Territoriale que nous répondons aux grandes questions liées à l'aménagement de notre territoire. Le SCOT est un document d'urbanisme qui doit respecter un formalisme et une procédure bien définie régit par le code de l'urbanisme. Engageant le territoire sur 20 ans, il permet de se doter de règles du jeu communes pour aménager le territoire.

Ainsi à l'horizon 2040, le SCoT détermine notamment les principes visant à la préservation et la valorisation des espaces agricoles et naturels à préserver et à valoriser et fixe les grands principes orientations et objectifs d'aménagement qui devront être déclinés dans les documents d'urbanisme (Plan Locaux d'Urbanisme (PLU), Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) et Plan de Déplacement Urbain (PDU)) et par ricochet à tous les projets d'aménagement. Mais le SCoT c'est surtout une vision de ce que veulent les élus de leur territoire sur un temps long. Il a la lourde tâche d'être à la fois cohérent et de concilier les besoins d'habitat, d'économie, d'environnement, de mobilité, etc. afin de rendre le territoire plus attractif et plus durable.

L'objectif du SCoT est de **rendre cohérent les politiques publiques d'aménagement** à l'échelle d'un grand territoire, pour nous le Grand Douaisis qui réunit la Communauté de Communes de Cœur d'Ostrevent et Douaisis Agglo. Il donne un cadre à l'ensemble des acteurs de l'urbanisme. Il a été créé pour établir l'équilibre du territoire entre espaces ruraux et espaces urbains, entre urbanisation (artificialisation des sols), protection des paysages et espaces agricoles et naturels...

Vecteur d'un cadre de vie de qualité, les élus ont fait le choix de retranscrire dans le SCoT les orientations issues du Schéma de santé élaboré en 2018 en faveur d'un **urbanisme favorable à la santé** et celles issues du Plan **Paysage** élaboré en 2019 pour préserver et valoriser l'identité patrimoniale et paysagère du territoire.

Volontaires en matière d'**urbanisme commercial**, les élus du territoire ont fait le choix d'adosser au SCoT un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) alors même que la loi ne l'imposait pas encore. La volonté des élus était d'organiser le développement de l'offre commerciale afin de répondre à la fois aux besoins des habitants et garantir la vitalité et le dynamisme des centres-villes et centres-bourgs du territoire.

Ces règles devront être respectées dans les différents projets d'aménagement et documents d'urbanisme sur le territoire. Elles s'imposent ainsi au PLU, PLH, PDU, devront être compatibles avec les orientations inscrites dans le SCoT et le DAAC.

En inscrivant l'ambition « Douaisis, Territoire d'Excellence Environnementale et Énergétique » et en fondant son projet sur les **trois valeurs de « responsabilité, solidarité et prospérité »**, le SCoT vise à inscrire le développement urbain dans la durabilité.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Lutter contre le changement climatique et adapter le territoire à ce changement sont au cœur des préoccupations de tous.

C'est en développant une **stratégie climat** depuis ses débuts, que le SCOT Grand Douaisis a su installer une véritable culture aménagement-climat, reconnue au niveau national.

Après un Plan Climat Territorial volontaire, le territoire a décidé de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à l'échelle des 2 collectivités membres (Douaisis Agglo et Cœur d'Ostrevent), celles-ci ayant transféré la compétence d'élaboration au syndicat mixte.



Le **PCAET** est plus qu'un outil de planification. C'est une stratégie qui met en cohérence des actions climat-air-énergie ambitieuses avec un développement générant une activité économique, une attractivité territoriale et une qualité de vie pour ses habitants.

Cet **outil stratégique et opérationnel** permet à l'ensemble des forces vives du Grand Douaisis, dont les collectivités, de s'engager dans un mouvement commun en faveur de la sobriété, de la lutte contre le changement climatique et pour l'amélioration de la qualité de l'air.

Le Grand Douaisis a souhaité se saisir pleinement de cette opportunité donnée par la loi et donner au PCAET **trois ambitions** :

- être conforme aux obligations fixées par les lois successives notamment en matière de transition énergétique et climatique dont la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV)
- engager le territoire sur une trajectoire climat-énergie ambitieuse, innovant et intégratrice. rentrer en résonance avec les études territoriales ayant investi des champs novateurs (sobriétés, adaptation, santé, paysages...).

2021 : ENGAGER MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE

UNE STRATEGIE DE MOBILISATION

Suite à la réalisation du bilan de nos missions courant 2020, on constate :

1. Une **évolution progressive des missions** : La structure est passée d'études « réglementaires » (habitat, environnement...) à des études sur des sujets innovants sur le domaine de la santé, l'adaptation, les énergies renouvelables, le paysage, le commerceet dernièrement à une étude de programmation urbaine qui élargit encore plus son champ d'action ;
2. Une **nécessaire vulgarisation des études et documents structurants** ;
3. Une structure de **prospectrice animatrice** d'un projet de territoire ;
4. Le SCoT et le PCAET **précurseurs** au regard des besoins de la société en cas de crises ;
5. Des collectivités de plus en plus en **demande** de conseils et d'accompagnement.

A partir de ces constats nous avons décidé de repenser notre approche et de revoir nos méthodologies et nos outils afin de poursuivre les objectifs suivants :

- Mobiliser et favoriser le passage à l'action sur un nouveau projet de territoire ambitieux
- Rendre la structure plus visible pour initier et faciliter les projets
- Adapter les contenus en fonction des compétences et des besoins
- Ouvrir notre périmètre d'actions aux entreprises, grand public

La définition de notre offre de service

Les champs de missions de l'équipe technique du SCOT ont été résumées comme suit :



Une équipe pluridisciplinaire dynamique et à l'écoute pour vous accompagner dans vos projets d'aménagement, d'urbanisme, de transitions, d'énergie

Nos interventions s'appuient sur des documents de référence portés par les élus, les structures supra-territoriales et les partenaires du territoire : SCoT et PCAET. Elles reposent également sur des contractualisations que nous avons avec d'autres entités qui cofinancent nos actions (COT...)

LE LIVRE SCoT

En 2020, les élus du Grand Douaisis ont souhaité que le SCoT approuvé soit traduit dans un document communicant qui soit à la fois le document « SCoT » de référence pour les élus mais également outils de promotion du territoire et d'engagement vers l'ambition d'une excellence environnementale et énergétique. Aussi, il a été convenu de réaliser un « Livre SCoT » dynamique, attractif, qui suscite la curiosité à l'image de notre charte graphique mise en place depuis 2 ans. L'objectif est de rendre compte du savoir-faire de la structure et de l'ambition des élus ayant voté à l'unanimité ce projet de territoire.

Communication

Le travail préparatoire réalisé en régie et la conception graphique de ce livre confiée à Instant Urbain ont été menés au cours de l'année 2020 et 2021. Ce document a été transmis à l'ensemble des élus du Grand Douaisis et aux partenaires en janvier 2022.



MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS DE LA LOI CLIMAT ET RESILIENCE PROMULGUEE LE 22 AOUT 2022

Veille juridique

Élaborée en réponse aux propositions de la Convention citoyenne pour le climat, la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets vise à accélérer la transition écologique dans tous les domaines du quotidien (consommer, produire et travailler, se loger, se nourrir...).

Si toutes les mesures prises vont avoir une incidence sur la vie des habitants, des entreprises et des collectivités, **certaines mesures phares concernent directement les missions du SCOT notamment :**

- Diviser le rythme d'artificialisation des sols par 2 d'ici 2030 et atteindre l'objectif de « zéro artificialisation nette » en 2050 ;
- Encadrer le développement commercial en traitant désormais de la logistique commerciale dans les DAAC.

Les décrets d'applications permettant sa mise en œuvre sont en cours d'élaboration. La Fédération nationale des SCoT participe à leur rédaction. Les structures adhérentes dont le SCOT Grand Douaisis sont associées aux réflexions pour garantir la faisabilité de la mise en œuvre sur les territoires des mesures qui seront prises. Lors du comité syndical du 11 octobre dernier, le SCOT Grand Douaisis a informé les élus des évolutions législatives liées à cette loi.

La conférence régionale des SCoT

Pour diviser le rythme d'artificialisation des sols par 2 d'ici 2030 et atteindre l'objectif de « zéro artificialisation nette » en 2050, le rôle de la Région au travers du SRADDET et des structures de SCoT est réaffirmé pour la territorialisation de ces objectifs nationaux. Pour ce faire, les SCoT de la Région Hauts-de-France et deux représentants des communes et intercommunalités compétentes en matière de document d'urbanisme et non couvertes par un SCoT doivent se réunir, au plus tard le 22 février 2022, en conférence des SCoT. Dans les six mois qui suivent la tenue de cette instance (la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 dite « 3DS » desserre le calendrier initial de deux mois), la conférence des SCoT peut faire une proposition relative à la fixation d'un objectif régional et le cas échéant proposer une territorialisation de l'objectif de réduction de 50% de l'artificialisation des sols.

Mme Rossignol, Présidente du SCOTA et Vice-Présidente à la fédération nationale des SCoT a en charge l'animation de cette conférence régionale des SCoT. Une réunion préparatoire à la conférence des SCoT associant l'ensemble des Présidents des SCOT des Hauts-de-France et des Présidents des EPCI dépourvus de SCoT s'est tenue à Arras le 25 novembre dernier pour présenter cette loi et échanger sur des objectifs.

Le SCOTA étant dépourvu d'une ingénierie suffisante pour mettre en œuvre et animer cette conférence régionale des SCOT, le Grand Douaisis assure un accompagnement technique très étroit du SCOTA (méthodologie, animation des instances techniques...).

ACTUALISATION DES OUTILS D'APPROPRIATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Suite à l'approbation du SCoT et du DAAC en décembre 2019, le SCoT Grand Douaisis a élaboré en régie des outils à destination des communes permettant de s'approprier le projet de territoire inscrit dans ces documents et de faciliter sa traduction dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement.

A ce titre, le Porter à Connaissance du SCoT livré en octobre 2020 précise pour chaque commune les objectifs et orientations du SCoT et du DAAC qui s'appliquent. La boîte à outils PLU livrée en janvier 2021 permet quant à elle d'accompagner les élus lors des étapes préalables au lancement des démarches d'élaboration ou de révision de leurs documents d'urbanisme.

L'encadrement juridique de l'urbanisme réglementaire a été profondément remanié entre 2020 et 2021. L'ordonnance n° 2020-745 du 17 juin 2020 relative à la rationalisation de la hiérarchie des normes modifie l'article L 131-5 du code de l'urbanisme imposant le principe de compatibilité des PLU avec le SCoT. Dorénavant, les PLU et les documents en tenant lieu, dont l'élaboration ou la révision est engagée à compter du 1er avril 2021, doivent être compatibles avec le SCoT et le PCAET.

Le décret n° 2021-1345 du 13 octobre 2021 modifie les dispositions relatives à l'évaluation environnementale, en ajoutant dans la liste des plans et programmes faisant l'objet d'une évaluation

environnementale systématique les PLU et en faisant évoluer le régime des procédures d'évolution du document d'urbanisme.

Le PCAET approuvé en décembre 2020 est désormais exécutoire. Le SCoT Grand Douaisis travaille donc à l'actualisation des outils mis à destination des communes pour intégrer les orientations du PCAET mais également les évolutions relatives à l'évaluation environnementale. Ce travail se fait en régie. La livraison des outils actualisés dont la liste figure ci-dessous est prévue en 2022 :

- Le « PAC SCoT et PCAET » :
 - Le rapport présentant les objectifs et orientations du SCoT, du DAAC et du PCAET avec lequel les PLU doivent être compatibles,
 - La grille d'analyse du rapport de compatibilité **des documents d'urbanisme avec le SCoT et le PCAET**,
 - La check-list des points de compatibilité PLU avec le SCoT et le PCAET.

- La boîte à outils PLU :
 - Un support de présentation présentant de manière synthétique l'objet et le contenu d'un PLU, les grandes étapes pour l'élaborer ou le réviser et les mesures d'accompagnement du SCoT ;
 - Un schéma dynamique récapitulant les procédures d'évolution des documents d'urbanisme pour éclairer les élus sur la procédure à lancer ;
 - Un modèle de délibération de prescription de l'élaboration ou de la révision de votre document d'urbanisme ;
 - Un modèle de Cahiers des Clauses Techniques et Particulières pour élaborer ou réviser votre document d'urbanisme ;
 - Un modèle de grille d'analyse d'offres ;
 - Un mémento sur la commande publique ;
 - Une note sur l'évolution réglementaire de l'évaluation environnementale.

Communication

La conception graphique de tous ces documents sera également actualisée afin de tenir compte de la charte graphique et d'harmoniser sur la forme les différents documents produits par le SCoT Grand Douaisis.



LA TRAJECTOIRE DU PCAET : VERS UNE NEUTRALITÉ CARBONNE À L'HORIZON 2050

À travers le nouveau PCAET, approuvé le 15 décembre 2020 et coconstruit avec l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, acteurs économiques, société civile, habitants...), une nouvelle ambition forte a été fixée : celle de faire du Douaisis un territoire sobre et neutre en carbone à l'horizon 2050.

Le PCAET du Grand Douaisis poursuit ainsi désormais une trajectoire permettant au territoire d'anticiper et de réagir collectivement aux nouveaux défis auxquels il doit désormais faire face.

Cette trajectoire se décline en **3 étapes** :



1. **Engager une véritable démarche de sobriété** dans tous les domaines en réinterrogeant et en changeant progressivement les pratiques et modes de consommation
2. **Devenir un territoire à énergie positive** (en 2046) en réduisant fortement les consommations d'énergie par des actions importantes notamment en termes de sobriété et en accélérant la production d'énergies renouvelables
3. **Tendre vers la neutralité carbone** en soutenant la séquestration carbone puis la compensation carbone pour les émissions résiduelles de GES

Si à travers celle-ci une transformation profonde est appelée celle-ci est déjà engagée par tous : collectivités mais aussi habitants, entreprises...et les bénéfices sont déjà mesurables. Il s'agit seulement avec ce nouveau PCAET et cette nouvelle trajectoire d'amplifier et d'accélérer cette transformation. Pour y parvenir, plusieurs plans climat seront nécessaires.



Un programme d'action recentré autour de 6 axes

Le programme d'action constitue la feuille de route Air Energie Climat du Territoire pour atteindre la sobriété et la neutralité carbone à l'horizon 2050. Celle-ci s'articule autour de 6 axes stratégiques : 5 axes thématiques et un accélérateur, courroie de transmission sans lequel les 5 autres ne peuvent se réaliser.

LA CONCEPTION GRAPHIQUE ET MATERIELLE D'UN OUTIL D'APPROPRIATION DU NOUVEAU PCAET

Afin de rendre plus concret le PCAET et de faciliter sa mise en œuvre, un outil ludique et pédagogique (serious game) de déclinaison et d'appropriation du Plan Climat a été créé en 2020 en partenariat avec l'association Virage Énergie.

Sous le format d'un jeu de plateau collaboratif, les joueurs (élus, techniciens, grand public dont adolescents) doivent ainsi relever le défi de la neutralité carbone en déjouant les pièges (événements climatiques et épuisement des ressources) et ce avant que l'horloge ne sonne 2050. Le seul moyen pour y parvenir : répondre ensemble aux multiples questions (mimes, devinettes, quizz...) dérivées des objectifs et actions du Plan Climat.

Pour cela, le jeu se compose d'un plateau, de 6 joueurs, de 300 cartes questions (thématisées) issus du PCAET du Grand Douaisis et de 50 cartes mystères venant accélérer ou perturber la progression des joueurs.

Cet outil propre au territoire a pour objectif de rendre les structures utilisatrices autonomes dans leur appropriation et sensibilisation aux enjeux énergie-climat du territoire, aux ambitions et actions inscrites dans le PCAET



Communication

Si le contenu (principes, mécanismes, rédaction des questions et défis...) a été élaboré et testé par le SCOT Grand Douaisis et Virage Energie en 2020, sa conception graphique et matérielle ainsi que la fabrication (en 20 exemplaires) ont été confiées en 2021 à l'agence Les Enchanteurs après consultations.

Un kit de diffusion et de communication a également été réalisé pour accompagner le jeu avant son lancement et sera déployé par l'équipe du SCOT Grand Douaisis.

Le jeu « Grand Douaisis 2050 Sans Carbone » est par ailleurs en voie d'être protégé et ce via le dépôt d'une enveloppe Soleau.

Suite au lancement prochain du jeu, les 20 exemplaires seront prochainement mis à disposition des communes mais aussi des centres sociaux, MJC...

MISSION DOCUMENTS LOCAUX D'URBANISME

AVIS SUR LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

La mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT se poursuit en 2021 à l'aune du nouveau SCoT exécutoire depuis le 19 février 2020.

Au cours de l'année 2021, 8 communes (Tilloy-Lez-Marchiennes, Vred, Pecquencourt, Bruille-Lez-Marchiennes Raimbeaucourt, Marcq-en-Ostrevent, Hamel et Auby) ont prescrit la révision ou l'élaboration de leur document d'urbanisme portant le nombre total de procédure de mise en compatibilité des PLU avec le SCoT à 27, soit 49% de PLU en cours de mise en compatibilité.

Entre janvier et décembre 2021, le SCoT Grand Douaisis a rendu 12 avis sur des évolutions de PLU ou des PLU arrêtés à l'issue d'une procédure de révision ou d'élaboration (7 procédures de modification de PLU, 4 procédures de révision et 1 déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU).

Le SCOT a émis :

- 8 avis « compatible » ;
- 3 avis « compatible sous-réserve » portant notamment sur les mesures prises en faveur de la redynamisation du commerce de centre-ville ;
- 1 avis « incompatible » sur une modification de PLU portant sur la réduction des objectifs de transition environnementale.

Le SCoT Grand Douaisis a également rendu un avis compatible sur un Règlement Local de Publicité.

Le SCoT Grand Douaisis a également contribué lors de l'enquête publique relative à l'élaboration du SAGE SCARPE AVAL.

MISSION HABITAT/FONCIER

AVIS SUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le code de l'urbanisme et la jurisprudence déterminent les projets d'urbanisme devant être compatibles avec le SCoT. Il s'agit notamment des :

- projets de plus de 5 000 m² de surface de plancher (article L142-1 du code de l'urbanisme);
- projets réalisés sur un territoire dont le document d'urbanisme n'est pas compatible avec le SCoT, sans effet de seuil (CE. 9 mai 2005, M. Marangio, avis n° 277.280).

Les services instructeurs des communes et des EPCI délivrent les autorisations du droit des sols après avoir analysé la conformité des projets avec les règles d'urbanisme (PLU...).

Afin d'assurer la compatibilité des projets susmentionnés avec le SCoT, les services instructeurs sollicitent (de manière non systématique) l'avis du Syndicat Mixte.

En 2021, dans 70% des cas, la sollicitation provient des services instructeurs de Douaisis Agglo, 15% des services instructeurs de la CCCO et dans 15% des cas des services instructeurs communaux.



Au total, le SCoT Grand Douaisis a rendu en 2021, 21 avis sur des autorisations de droit du sol (20 avis sur des projets à vocation résidentielle et mixte et 1 avis sur un projet à vocation économique), dont les conclusions sont les suivantes :

- 15 projets compatibles avec le SCoT comportant toutefois des points de vigilance sur les objectifs de transitions énergétiques et/ou l'enclavement des nouveaux quartiers ;
- 6 projets incompatibles avec le SCoT concernant notamment les orientations en matière de maîtrise de l'artificialisation des sols, de densité et de mixité sociale.

Ces 5 projets représentent la réalisation de 536 logements, dont 43% concernent la production de logements en lots libres et 46% concernent la production de logements locatifs aidés. Ces projets ont nécessité l'artificialisation de 13,6 ha de terres agricoles, soit 55% des projets engendrent de l'artificialisation des sols.

OBSERVATOIRE DE L'HABITAT

L'observatoire de l'habitat porté par le SCoT du Grand Douaisis a permis, depuis 2011, d'améliorer la connaissance des dynamiques liées à l'habitat sur le territoire. Véritable outil d'aide à la décision, l'observatoire contribue à la mise en œuvre du SCoT et accompagne les intercommunalités dans leurs politiques d'habitat et de peuplement. Il représente également un espace privilégié pour échanger entre acteurs engagés dans la politique de l'habitat sur le territoire du Grand Douaisis.

Après une pause liée à la procédure de révision du SCoT du Grand Douaisis, les travaux d'observation ont repris en 2021 sur la base du nouveau SCoT adopté.

Un premier comité technique réunissant l'ensemble des partenaires et présidé par le Vice-Président en charge de l'habitat et du foncier du SCoT, M. Kumorek, s'est tenu le 21 septembre 2021. A cette occasion, il leur a été présenté les objectifs associés à la relance de l'observatoire à l'aune des orientations inscrites dans le SCoT révisé et les axes thématiques retenus. Ce 1er échange a permis d'identifier les bases de données pouvant être mises à disposition du SCoT Grand Douaisis et les axes de travail prioritaires. Il s'agira en 2022 de poursuivre et consolider les travaux techniques préalables avant de relancer politiquement cette instance de travail.

MISSION ENVIRONNEMENT/PAYSAGES

L'Etat a demandé parallèlement à l'arrêt de projet du SCoT en 2019 qu'une étude sur la vulnérabilité de la ressource en eau souterraine soit menée afin d'assurer la compatibilité des orientations d'aménagement avec l'état quantitatif et qualitatif de la ressource. Les élus se sont engagés à réaliser cette étude à l'issue de l'approbation.

Depuis, les services du SCoT en lien avec les services de la DDTM ont travaillé sur la définition des besoins et les objectifs associés à cette étude. En 2021, les travaux techniques ont permis de définir les objectifs suivants :

- S'approprier les enjeux relatifs à la préservation de la ressource en eau ;
- Améliorer la connaissance sur la ressource en eau et son degré de vulnérabilité et identifier les actions à mener pour garantir la pérennité de cette ressource à moyen et long terme.

Au regard des objectifs, l'étude pourrait être menée en trois temps :

1. Appréhender et améliorer les connaissances sur la ressource en eau souterraine et le grand cycle de l'eau ; Evaluer les pressions en œuvre.
2. Analyser de manière prospective la vulnérabilité du grand cycle de l'eau et de la ressource en eau ; mettre en évidence le coût de l'inaction.
3. Proposer des pistes d'action/ outils de préservation de la ressource.

L'année 2022 sera consacrée à la recherche de financement et à la concertation avec les partenaires et les élus afin de finaliser le cahier des charges.

MISSION SOBRIETES

Dans le cadre de l'élaboration de son nouveau Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le SCOT Grand Douaisis a souhaité renforcer son volet sobriété énergétique.

Pour ce faire, un partenariat de recherche-action est engagé depuis 2017 avec l'association Virage Énergie.

Ce travail amorcé par le SCOT du Grand Douaisis et Virage Énergie a permis d'identifier les messages autour de la sobriété, les articulations et synergies possibles avec les autres politiques publiques mais surtout de révéler le champ des possibles sur la question des Sobriétés.

Cette démarche doit aujourd'hui prendre de l'ampleur pour engager concrètement et durablement tous les acteurs dans une transition souhaitée et désirable, pour tendre vers la neutralité carbone.

Aujourd'hui, pour inciter les acteurs du territoire à revoir et faire évoluer leurs actions et comportements mais aussi leurs politiques et stratégies via le prisme de la sobriété, il s'agit d'instiller au même titre que la culture aménagement-climat-énergie, une culture de la sobriété dans le Grand Douaisis. Au-delà d'être partagée sur le territoire, celle-ci doit s'ancrer et vécue par tous.

C'est pourquoi, ce travail sur la sobriété a été poursuivi par la mise en œuvre en 2021 d'un plan d'actions adossé à notre stratégie Sobriétés, soutenu par le Conseil Régional Hauts-de-France sur la période 2021-2022 dans le cadre du Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle (FRATRI).

Ainsi, en développant une culture commune autour de la sobriété et en poursuivant la recherche-action sur le développement des outils adéquats pour atteindre cet objectif, nous préparons la phase d'accompagnement au changement et au passage à l'action des communes, des acteurs-sociaux - économiques et du grand public (scolaires, familles) afin d'engager concrètement le territoire dans la sobriété.

Plusieurs chantiers ont ainsi débuté :

- Renforcer la transversalité de la prise en compte de la sobriété avec les autres politiques publiques en vue d'augmenter leur cohérence et leur efficacité ;
- Faciliter l'appropriation de la notion de sobriété en renforçant l'acculturation et en formant les acteurs ;
- Favoriser le passage à l'acte en accompagnant les acteurs dans leurs projets ;
- Renforcer le dispositif de suivi et d'évaluation des co-bénéfices de la sobriété en lien avec le Plan Climat et les politiques de transition menées par le SM du SCT ;
- Animation d'un Collectif Régional dédié : le Collectif Sobriétés Hauts-de-France. La recherche-action initiée étant déjà riche en enseignements, le Grand Douaisis a souhaité les partager et les mettre au service de la transition des autres territoires en région en animant un collectif. Celui-ci mobilise tous les acteurs engagés dans une démarche REV 3, dans une contractualisation COT TRI avec l'ADEME et la Région Hauts-de-France et/ou PCAET.



Ce collectif, rassemblant aujourd'hui 37 membres, nous a déjà permis d'échanger et de partager sur la notion de sobriété (la ou les définitions, les perceptions, les messages, la notion de besoins...) à l'occasion de 3 webinaires qui se sont tenus entre septembre 2021 et janvier 2022.



Différents outils sont mobilisés dont notamment :

- Une veille bibliographique via Scoop It (Collectif Sobriétés Hauts-de-France - <https://www.scoop.it/topic/collectif-sobrietes-hauts-de-france>);
- Un espace de travail sur Dropbox (hébergeant articles, rapports, replays et supports de présentation des trois premiers temps d'échanges du Collectif).

MISSION ENERGIE COLLECTIVITES (SEC)

Depuis 2011, le SCOT Grand Douaisis propose aux communes volontaires au travers du Service Energie Collectivités (SEC) et ses Conseillers en Energie Partagé (CEP) de mutualiser un "homme Energie" et ainsi d'être accompagnées sur les questions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Avec la nouvelle période de conventionnement 2021-2023, 8 nouvelles communes ont décidé d'adhérer au Service Energie Collectivités (SEC). Preuve de l'attractivité de celui-ci, on compte ainsi aujourd'hui 39 communes avec un partenariat spécifique avec la ville de Douai.

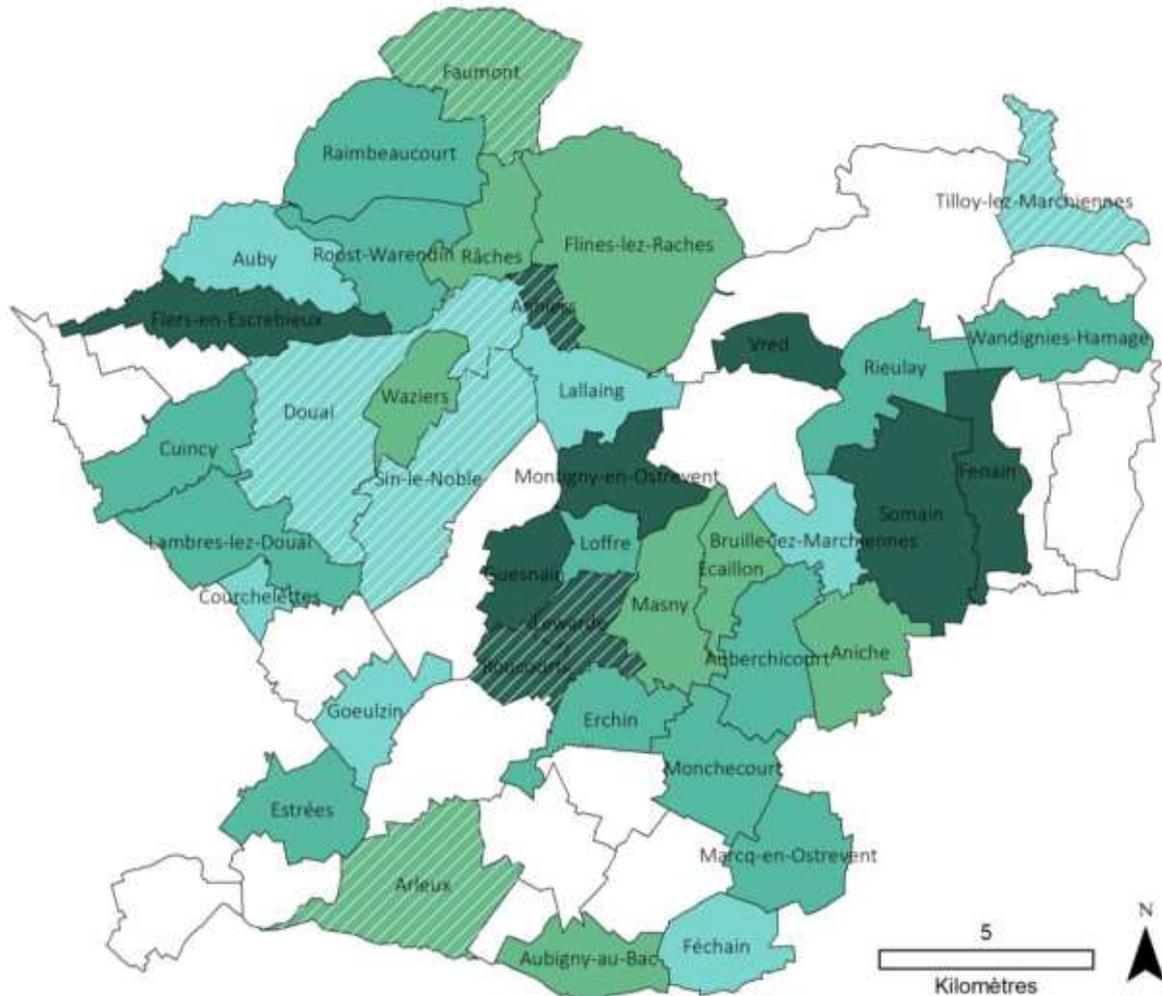
Ce nouveau dispositif permet ainsi de couvrir les 3/4 du territoire du Grand Douaisis avec la quasi-totalité des communes les plus énergivores du territoire.

Trois types de missions sont par ailleurs aujourd'hui proposées aux communes :

- 1- Connaissance et suivi du patrimoine : au travers d'un rapport d'analyse énergétique global du patrimoine annuel (bâti et éclairage public) précisant la répartition des consommations d'énergie et des dépenses liées (part de l'éclairage public, des bâtiments sur les consommations totales, part du combustible, de l'électricité sur les consommations totales,...), les bâtiments les plus consommateurs et les bâtiments les plus énergivores mais aussi les dérives de consommation et les pistes d'optimisation de contrats et d'actions. Une stratégie pluriannuelle d'amélioration du patrimoine peut alors être élaborée en identifiant : les actions de premiers niveaux et de sobriété (régulation et programmation de l'éclairage, du chauffage...), les actions d'efficacité énergétique : changement de chaufferie, isolations de combles ..., les potentielles rénovations et les opportunités de mobilisation des énergies renouvelables. Un bilan GES est également produit sur ce patrimoine. Pour affiner son suivi, il peut également procéder à l'instrumentation des bâtiments nécessitant des investigations poussées (courbe de charge, de température)
- 2- Accompagnement à la réalisation des actions d'amélioration :
 - sur la fourniture d'énergie (accompagnement lors de la négociation des contrats de fourniture, propositions de modifications suite à l'analyse des contrats...),
 - sur la mise en œuvre d'actions « simples » d'amélioration (liste de préconisations nécessitant peu (ou pas) d'investissements, pré-diagnostics de bâtiments, études de pertinence, identification d'études complémentaires à mener (études énergies renouvelables, étude d'opportunité...), sur la réalisation des projets de rénovation énergétique (accompagnement à la rédaction du cahier des charges de consultation, accompagnement au suivi des missions du bureau d'étude sans se substituer aux assistances à maîtrise d'ouvrage recrutées par la commune...))
 - sur l'intégration des énergies renouvelables, de réseaux de chaleur (études de pertinence, le suivi des projets et des travaux sans se substituer aux assistances à maîtrise d'ouvrage recrutées par la commune)
 - sur la recherche de financements et aides aux montages financiers spécifiques (contrats de performances, partenariats...) et aides techniques à la mobilisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)
 - sur l'évaluation de l'impact de la réalisation des actions « simples » et les travaux de rénovation et d'installations ENR sur les consommations et dépenses d'énergie ainsi que sur les émissions de CO₂



- 3- Sensibilisation, mobilisation et expertise spécifique : actions de sensibilisation à destination des équipes municipales (élus, techniciens), à destination des usagers mais aussi visites d'installations, les réunions techniques avec l'ensemble des communes adhérentes, la mise à disposition d'outils et d'un centre de ressource mutualisant les expériences, la participation à des expérimentations dans le cadre de projets régionaux et nationaux...



Légende

- Alexandre
- Arnaud
- Karine
- Margot
- Nouvelles communes

Communication

Des supports de communication ont été créés en interne afin de faciliter la compréhension et la diffusion de message et du rôle des CEP.

MISSION ENERGIE RENOUVELABLE

COT ENR 2019-2021

En 2019, le SCOT Grand Douaisis a été le 1^{er} territoire en Région Hauts-de-France à signer un Contrat d'Objectif Territorial de développement des Energies Renouvelables thermiques et électriques.

Ce **COT EnR « mixte »** (thermique/électrique) engage le territoire à réaliser **15 projets de chaleur renouvelable et 18 projets d'électricité renouvelable d'ici 3 ans**.

A noter, ces 34 projets sont issus d'un appel à manifestation d'intérêt réalisé en 2018 lors de la réalisation de l'étude de préfiguration des EnR&R préalable à ce COT.

L'ADEME et la Région accompagnent également le SCOT pour cofinancer la mission d'animation du COT EnR (suivi des projets, accompagnements élaboration et mise en œuvre, recherche de nouveaux partenariats, recherche de projets privés...).

Notre animation consiste à :

- Rencontrer les porteurs de projet potentiel (publics et privés – hors résidentiel),
- Organiser des réunions d'informations par public cible (collectivités, bailleurs, industriels...),
- Associer les animateurs thématiques EnR (le Cd2e pour le volet « solaire », UniLasalle pour le volet « géothermie » et le PNR Scarpe Escaut pour le volet « bois énergie »),
- Créer des outils de sensibilisation et de communication,
- Assurer la lisibilité des aides techniques et financières pour la mise en œuvre de projets d'EnR thermiques et électriques,
- Accompagner les projets de la conception au suivi des installations.

Plusieurs projets ont ainsi été concrétisés en 2021 :

- PAC géothermique à Raimbeaucourt et Roost-Warendin et à l'Ecole des Mines de Douai ;
- Unité de méthanisation en injection totale (Biostrevent – Monchecourt) ;
- Installation PV en autoconsommation collective sur toiture à Roost-Warendin.

Pertinence géothermie :

Deux chargées de mission énergie collectivité ont participé à une formation sur la géothermie et sont devenus « **ambassadeur** » de la **géothermie** sur le territoire du Grand Douaisis.

A ce titre, comme on le fait pour le photovoltaïque, il est désormais possible de réaliser des études de pertinence pour des installations géothermiques. La géothermie étant notre plus grand potentiel d'énergie renouvelable, il était nécessaire de monter en compétence en interne sur cette thématique.

Cette étude de pertinence reste un outil d'aide à la décision et est un préalable à une étude de faisabilité nécessaire et indispensable pour le déploiement d'un tel projet.

MISSION CLIMAT ENTREPRISES

Afin de travailler plus étroitement avec les entreprises du territoire sur leurs projets de transition, les Elus ont élargi les missions d'accompagnement proposées pour engager la dynamique DT3E auprès des entreprises. Celles-ci se sont concrétisées par la rencontre d'acteurs relais et ressources des entreprises : intercommunalités, ADEME, Région, chambres consulaires, clubs d'entreprises. Des premiers échanges avec certaines entreprises ont également eu lieu (la Douaisienne d'abattage, E. Leclerc ou Lion d'Or) permettant de faire émerger des projets et présenter l'offre de services déployée par le SCOT. Une accélération de cette dynamique est prévue en 2022, avec davantage d'entreprises rencontrées et accompagnées dans la mise en œuvre de leurs projets.

E2PM :

En parallèle de la Dynamique Entreprise-DT3E, un travail a été engagé sur le sujet de l'économie circulaire. En effet, le SCOT a répondu début 2021 à un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'ADEME Hauts-de-France pour réaliser une Etude de Planification et Programmation Matières Territoriale (E2PM). Cette étude a pour objectif de réaliser une analyse de flux matières, d'évaluer la dépendance du territoire aux importations de ressources et de révéler les forces et opportunités pour le rendre plus sobre et autonome. L'objectif poursuivi étant de soutenir une économie plus robuste qui anticipe la raréfaction des ressources et permet la création de nouvelles filières et d'emplois, notamment via le développement de synergies entre entreprises.

Communication

Les supports graphiques de l'étude ont été élaborés en interne par l'équipe du SCOT Grand Douaisis (Invitation, présentation PPT, visuels, ...)

La candidature du SCOT Grand Douaisis ayant été retenue (aux côtés de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer, et la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane), une consultation a été lancée en août 2021 afin de sélectionner un prestataire pour la réalisation de cette étude. Le groupement Citésource et Vertigolab a été choisi pour mener cette étude, prévue sur 12 mois, et engagée en novembre 2021 par la première phase dédiée à l'analyse de flux de matières.

Territoire Démonstrateur REV3 :

Par ses compétences et son ambition, le SCOT est légitime sur le territoire, à coordonner et animer, **en** partenariat avec tous les acteurs locaux, la dynamique REV3. Début 2021, le SCOT Grand Douaisis s'est donc inscrit dans l'appel à volontariat de la Région Hauts-de-France afin de rejoindre le réseau des territoires démonstrateurs REV3. Cette démarche permettra d'être reconnu par les acteurs institutionnels et/ou financiers, de rechercher l'optimisation et l'efficacité des accompagnements techniques et financiers, de favoriser l'innovation dans les modèles économiques et de bénéficier du retour d'expériences des autres territoires. Cette entrée officielle dans le réseau des territoires démonstrateurs REV3 repoussée en octobre 2022 avec notamment l'organisation d'un temps d'échanges avec Frédéric Motte, Conseiller Régional et Président de la mission REV3 sera l'occasion pour le Grand Douaisis de présenter sa stratégie REV3.

Communication

L'organisation de l'événement REV3 a commencé par l'élaboration d'un rétroplanning reprenant toutes les tâches à effectuer par exemple : les visio et aller/retour avec la Région, le listing des invités, la création de l'invitation, du communiqué presse, des posts sur les réseaux sociaux, etc... Toute une partie logistique et intervention est aussi à prendre en compte.

MISSION COMMERCE

AUTORISATIONS COMMERCIALES

CDAC

La Commission départementale d'aménagement commercial (**CDAC**) est une instance sollicitée pour se prononcer sur les projets soumis à autorisations d'exploitation commerciale (article L782-1 et L 752-4 du Code du Commerce). Pour rappel, il s'agit principalement :

- des projets de création ou d'extension de magasins de commerce de détail supérieurs à 1 000 m² de surface de vente ;
- dans les communes de moins de 20 000 habitants, des permis de construire d'équipements commerciaux d'une surface de vente comprise entre 300 et 1 000 m², après saisine de ladite CDAC par le maire de la commune concernée, ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme (le SM SCoT).

La CDAC est instituée par un arrêté préfectoral qui établit notamment la liste des membres permanents de la CDAC composée des personnalités qualifiées et des représentants des élus au niveau départemental. Outre les 7 membres permanents (dont le SCoT), la CDAC est composée depuis la loi ELAN de 7 personnalités qualifiées (Chambres consulaires...). Les membres permanents, prennent part au vote concernant l'avis émis par la CDAC.

En 2021, le SCoT Grand Douaisis a procédé à **2 analyses de projet portés devant la CDAC** pour lesquels le SCoT a rendu des avis favorables compte-tenu notamment du fait que les projets commerciaux participent à la mobilisation de foncier en renouvellement urbain, respectent les localisations et les conditions d'implantation fixées par le DAAC

Permis de construire

Il n'y a pas eu d'avis sur des permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale en 2021. Toutefois, le SCoT a été associé par des porteurs de projets à trois projets d'implantation d'équipement commerciaux sur le territoire.

SUIVI DES COMITES DE PROJETS CENTRE-VILLE

Action Cœur de Ville – Douai

Le SCoT Grand Douaisis est un partenaire privilégié et signataire de la convention cadre du projet Action Cœur de Ville porté par la ville de Douai qui en a été lauréate et participe à ce titre à l'ensemble des comités techniques et comités de pilotage organisés. Ainsi, le SCoT Grand Douaisis a continué de suivre l'état d'avancement des projets engagés par le plan d'action sur la ville de Douai et a participé aux travaux menés dans le cadre de l'appel à projet sur l'ilot de la Madeleine.



Le projet de "Somain cœur de ville - ville de cœur" vise le regain d'attractivité résidentielle, économique et commerciale du cœur de ville à travers l'amélioration de son cadre de vie, de son accessibilité et de sa redynamisation. Pour cette ambition, la ville de Somain a été retenue dans le cadre de l'appel à projets de la Région des Hauts-de-France pour la revitalisation de centres-villes. Le SCoT Grand Douaisis, en tant que partenaire, est associé aux réflexions et aux projets afin d'apporter conseils et expertises, notamment dans les champs du commerce, du logement et de la prospective énergétique et garantir la cohérence avec le projet de territoire défini dans le SCoT.

LE SCOT ...ET VOUS : COMMUNICATION

Au-delà des actions de communication menées dans le cadre de l'édition d'un guide ou d'un ouvrage (livre SCoT) ou de la conception d'un outil de sensibilisation ("Grand Douaisis 2050 Sans carbone") pour l'année 2021 et des supports print internes (carte de visite, carte de vœux, marque-page, gabarits des supports de communication interne...), le SCOT est également présent sur la toile.

COMMUNICATION DE LA STRUCTURE

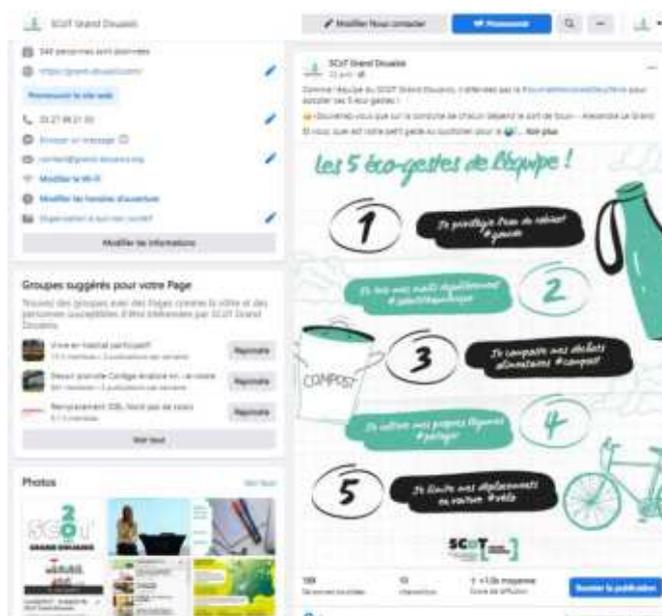
La communication digitale permet la mise en place d'une communication ouverte et empathique. L'objectif est de ne pas se faire oublier des élus du territoire, de nos partenaires et des habitants du territoire avec lesquels nous avons, par nos différentes actions, tissé des liens.

Elle initie une série d'articles sur les réseaux et le site internet (www.grand-douaisis.com) ainsi que la réalisation de différents outils graphiques pour accompagner le message.

LE SCOT SUR LES RESEAUX

Le SCOT Grand Douaisis est doté d'une page **Facebook**, d'une page « entreprise » **LinkedIn**, d'une page **vitrine LinkedIn « Gare Scarpe Vauban »** et d'un compte **Twitter (@SCoTGrandDouais)**. Chacun de ses réseaux sociaux ayant sa ou ses propres cibles pour une audience la plus large possible et une communication adaptée à ses cibles.

Nos réseaux permettent de diffuser notre propres informations, actualités mais aussi de relayer les informations de nos partenaires en lien avec les thématiques que nous développons.



LE SCOT ET...SES PARTENAIRES

LA FEDERATION NATIONALE DES SCOT

La Fédération nationale des SCOT a renouvelé son conseil d'administration et le club technique le 5 novembre 2020. M Michel HEINRICH a été réélu Président.

Monsieur Lionel COURDAVAULT ré-intègre le Conseil d'Administration et la directrice le Club technique. Il faut noter que le Président du SCOT fait partie de l'équipe qui a créé la Fédération en 2003.

L'équipe du SCOT a participé au questionnaire de l'enquête nationale de la Fédération sur le commerce. Les résultats sont attendus en mars 2021.

L'équipe a également participé aux travaux sur le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et les réunions sur l'analyse des projets de loi climat et 4D.

Enfin le SCOT a été retenu par la Fédération pour réaliser une vidéo « Pitch » SCOT pour les prochaines Rencontres Nationales des SCOT (décalées en août 2021 à St Malo)

LE POLE METROPOLITAIN ARTOIS-DOUAISIS

Le SCOT Grand Douaisis a continué d'accompagner et de suivre techniquement le Pôle Métropolitain Artois Douaisis dans le cadre de l'étude lancée sur l'élaboration d'un diagnostic et la formulation de proposition concernant l'offre de soins sur son territoire.

LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

Le SCOT Grand Douaisis a participé aux travaux sur le foncier lors des ateliers régionaux des acteurs de l'aménagement qui ont comme objectif de produire un guide des bonnes pratiques en aménagement.

LE PARC NATUREL REGIONAL SCARPE ESCAUT

Le SCOT Grand Douaisis participe aux travaux de révision de la charte du Parc Naturel Régional.

ADOPTA

Le SCOT Grand Douaisis est adhérent à l'ADOPTA depuis 2018. Des échanges réguliers nourrissent les réflexions sur la gestion des eaux pluviales notamment.

ANNEXES

Composition complète du Comité syndical suite aux élections du 22 juillet 2020

DOUAISSIS AGGLO DELEGUES TITULAIRES		SUPPLEANTS	CŒUR D'OSTREVENT DELEGUES TITULAIRES		SUPPLEANTS
Raphaël	AIX	DUCONSEIL	Xavier	BARTOSZEK	DURAND
Gilles	BARBIEUX	GEORGES	Christian	BULINSKI	LIVE
Caroline	BIENCOURT	BOUREL	Murielle	CARON	LAUDOUX
Anissa	BOUCHABOUN	GUIFFARD	Marie	CAU	COMMIN
Djamel	BOUTECHICHE	MERCIER	Yves	CONDEVAUX	TANCA
Fanny	CHRETIEN	KACZMAREK	François	CRESTA	CICHOWSKI
Lionel	COURDAVAULT	VAILLANT	Frédéric	DELANNOY	HOCQ
Henri	DERASSE	RASZKOWSKI	Marc	DELECLUSE	BOURGHELLE
Laurent	DESMONS	FERENZ	Erich	FRISON	FLEURQUIN
Denis	DESRUMAUX	LASNEAU	Daniel	GAMBIEZ	DUPILET
Christian	DORDAIN	BERLINET	Sébastien	GEIRNAERT	DEPRET
Lisiane	DUBUS	BOULANGER	Eric	GOUY	CAFFIN
Alain	DUPONT	BLASSEL	Pascal	JONIAUX	TOMMASI
Jean-Paul	FONTAINE	PROVENZANO	Yazid	LEHINGUE	TIEFENBACH
Thierry	GOEMINNE	LEMAITRE	Yves	MAITTE	FALEMPE
Bernard	GOULOIS	LABRE	Rémi	MARTINOWSKI	KOMIN
Laurent	ILSKI	WALLART	Claude	MERLY	QUENTIN
Henri	JARUGA	DUBREUCQ	Denis	MICHALAK	DUBRINQUEZ
Vincent	JEANMOUGIN	PEDERENCINO	Régis	MINNENS	FONTAINE
Jean-François	JOOS	VANDEVILLE	Alain	PAKOSZ	VERDIN
Laurent	KUMOREK	SALLIO	Julien	QUENNESSON	DURANT
Sébastien	LANCLU	DOZIERE	Jeanne	ROMAN	SAVARY
Thierry	LEDENT	HALLE			
Miguel	LIBERAL	KRZYKALA			
Mickaël	VIGNAL	FOUCQUET			
Jacques	MICHON	GOUPIL			
Abdallah	MOHAMMED	VALLET			
Nadine	MORTELETTE	MARFIL			
Brahim	NOUI	MARIAGE			
Dominique	PHILIPPE	BENADDI			
Arnaud	PIESSET	PICOT			
Jean-Marc	RENARD	LEFEBVRE			
Jean-Marc	SAINT-AUBIN	BEAUVOIS			
Elodie	SAVARY	BOURY			
Stéphanie	STIERNON	LECLERCQ			
Jean-Michel	SZATNY	LEFEBVRE			
Ludovic	VALETTE	BRILLON VERDIER			
Christian	WALLARD	PETIT			
Vincent	WANTIER	SOREL			
Dimitri	WIDIEZ	BAILLEZ			

Composition du bureau syndical suite au renouvellement des

1	M Lionel COURDAVAULT	Président
2	M Claude MERLY	1° Vice- Président en charge des Finances
3	M Raphaël AIX	2° Vice- Président en charge de l'Environnement – Biodiversité
4	M Bernard GOULOIS	3° Vice- Président en charge du Développement Economique – Commerce
5	M Julien QUENNESSON	4° Vice- Président en charge des Paysages, Patrimoine et tourisme
6	M Gilles BARBIEUX	5° Vice- Président en charge de la Transition énergétique et Climat
7	M Laurent KUMOREK	6° Vice- Président en charge de l'Habitat-Foncier
8	M Jacques MICHON	7° Vice- Président en charge en charge du Transport – Mobilités – Numérique
9	Mme Marie CAU	8° Vice- Président en charge de la Santé – Qualité de l'air – Filière agricole
10	Mme Caroline BIENCOURT	1° assesseur
11	M François CRESTA	2° assesseur
12	M Jean-Marc RENARD	3° assesseur
13	M Dimitri WIDIEZ	4° assesseur
14	M Yves MAITTE	5° assesseur
15	Mme Anissa BOUCHABOUN	6 ° assesseur
16	M Djamel BOUTECHICHE	7° assesseur
17	M Christian BULINSKI	8° assesseur
18	M Ludovic VALETTE	9° assesseur

Synthèse budgétaire 2021

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Pour mémoire : Crédits 2020	Réalisation 2020	Orientations 2021
Fluides et fournitures	10 000	9 568	12 800
Services extérieurs	197 850	169 396	251 900
Frais liés à la communication	81 100	2 730	40 100
Rémunérations (personnel et élus)	619 780	610 017	677 250
Fonds de concours	14 400	14 400	15 610
Charges exceptionnelles	100	0	
Dotations aux amortissements	234 000	233 989	234 000
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 157 210	1 040 100	1 231 660

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Pour mémoire : Crédits 2020	Réalisation 2020	Orientations 2021
Participation des groupements	766 575	766 575	890 752
Subventions	73 279	68 547	64 577
Cotisations de communes (SEC)	157 000	153 368	210 363
Autres produits exceptionnels	0	12 868	0
Amortissement des subventions	7 500	7 500	8 000
Excédent de fonctionnement reporté	1 043 109	1 043 109	1 011 867
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	2 047 463	2 051 967	2 185 559

AUTOFINANCEMENT POUR INVESTIR

	890 253	1 011 867	953 899
--	---------	-----------	---------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour mémoire :
Crédits 2020

Réalisation 2020

	Pour mémoire : Crédits 2020	Réalisation 2020	
INVESTISSEMENTS COURANTS	28 136	15 712	36 500
Licences	4 000		500
Acquisition de données	100		10 000
Matériels de bureau et informatiques	4 000		12 000
Mobiliers	1 600		3 000
Matériels divers, équipements de mesure	100		5 000
Insertions légales pour les marchés	6 000	3 376	6 000
Réalisation de documents d'urbanisme	12 336	12 336	0
INVESTISSEMENTS EN ETUDES			
Etudes et mission Dynamique Climat	73 730	44 066	238 000
Mission outil neutralité carbone			10 000
Suivi et réalisation du PCAET	33 730	44 066	25 000
Mission - sobriété	20 000		53 000
Etudes complémentaires climat	20 000		100 000
Etudes complémentaires énergie			50 000
Etudes et missions dans le cadre du Scot :			
	34 500	3 360	350 000
Révision du SCOT		3 360	0
Guide PLU "DT3E" mission conception / réalisation	0		30 000
Etudes spécifiques aménagement urbanisme	20 000	0	320 000
Plan de gestion Natura 2000	7 500	0	0
Données observatoires	7 000	0	0
Missions de communication / animation :			
	32 000	0	220 000
Mission livre SCOT	6 000		80 000
Mission outils communicant PCAET	6 000		90 000
Autres missions de communication	20 000	0	50 000
Etudes diverses non affectées			
	1 268 503	0	844 639
Amortissement des subventions	7 500	7 500	8 000
Déficit d'investissement reporté	0		
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 444 369	70 638	1 697 139

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour mémoire :
Crédits 2020

Réalisation 2020

Orientations 2021

	Pour mémoire : Crédits 2020	Réalisation 2020	Orientations 2021
Affectation de résultat pour combler le déficit d'investissement reporté			
FCTVA	66 000	61 773	30 000
Amortissements	234 000	233 989	234 000
Excédent d'investissement reporté	254 116	254 116	479 240
Virement de la section de fonctionnement (Autofinancement)	890 253		953 899
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 444 369	549 878	1 697 139

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	0	479 240	0
	Equilibre budgétaire	Compte administratif	Equilibre budgétaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 8 juillet 2022

Date de la convocation : 6 juillet 2022

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : /

Présents : 13

Pouvoirs : 1

Excusés et absents : 48

Le Comité Syndical du 5 juillet 2022 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 28 juin 2022 n'a pas réuni le quorum. Le comité syndical a donc été convoqué pour une seconde réunion le 08 juillet 2022 sans obligation de quorum, convocation adressée par courriels le 06 juillet 2022. Le comité s'est réuni dans les locaux du SM du SCoT, 36 rue François Pilâtre de Rozier - 59500 Douai, à 14h00 sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée. Le secrétaire de séance est M. Laurent ILSKI.

ETAT DE PRESENCE

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (10) Mr Raphaël AIX Mr Gilles BARBIEUX Mr Lionel COURDAVAULT Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Jean-François JOOS Mr Sébastien LANCLU Mr Miguel LIBERAL Mme Nadine MORTELETTE Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN	DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (2) Mr Erich FRISON Mr Yves MAITTE
DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (0)	DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (1) Mr Marc DURANT
DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (2) Mme Caroline BIENCOURT à Monsieur Raphaël AIX Mr Ludovic VALETTE à Monsieur Lionel COURDAVAULT	DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (0)
DELEGUES EXCUSES (28) Mme Anissa BOUCHABOUN Mr Djamel BOUTECHICHE Mme Fanny CHRETIEN Mr Henri DERASSE Mr Laurent DESMONS Mr Denis DESRUMAUX Mr Christian DORDAIN Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Jean-Paul FONTAINE Mr Thierry GOEMINNE Mr Henri JARUGA Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Laurent KUMOREK Mr Thierry LEDENT Mr Arnaud MARIAGE Mr Jacques MICHON Mr Abdallah MOHAMMED Mr Brahim NOUI Mr Dominique PHILIPPE Mr Arnaud PIESSET Mr Jean-Marc RENARD Mme Elodie SAVARY Mme Stéphanie STIERNON Mr Jean-Michel SZATNY Mr Christian WALLARD Mr Vincent WANTIER Mr Dimitri WIDIEZ	DELEGUES EXCUSES (19) Mr Xavier BARTOSZEK Mr Christian BULINSKI Mme Murielle CARON Mme Marie CAU Mr Yves CONDEVAUX Mr François CRESTA Mr Frédéric DELANNOY Mr Marc DELECLUSE Mr Daniel GAMBIEZ Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Eric GOUY Mr Yazid LEHINGUE Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Claude MERLY Mr Denis MICHALAK Mr Régis MINNENS Mr Alain PAKOSZ Mme Jeanne ROMAN Mme Evelyne TOMMASI

Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Adeline PEROTIN, Capucine LECLERCQ, Gwenaëlle BOURDEAU, Chloé BECU et Marielle DIVAY

Objet : Rapport d'activité 2021

Considérant l'article L 5211-39 du CGCT qui demande au Syndicat Mixte du SCoT Grand Douaisis d'élaborer et d'approuver son Rapport d'activité 2021

Entendu la présentation faite du rapport d'activité

Annexe : Rapport d'activité 2021

Considérant l'avis favorable du bureau syndical du 29 juin 2022,

Le COMITE SYNDICAL,

DECIDE A L'UNANIMITE,

- 1) De valider le rapport d'activité 2021 du SCOT Grand Douaisis
- 2) D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 9 juillet 2022

Pour extrait certifié conforme

Le Président du SCOT Grand Douaisis,



Lionel COURBAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :